

Le tableau des variétés de betteraves et leurs principales caractéristiques ainsi que les prix des semences de betteraves pour l'année 2015 à ISCAL et à la RT sont disponibles sur le site web de la CBB : www.cbb.be

UE : baisse de 15 % des ventes d'antibiotiques à usage vétérinaire entre 2010 et 2012. Selon le rapport de l'agence européenne du médicament, les trois plus gros consommateurs d'antibiotiques vétérinaires de l'UE sont l'Allemagne (1.707 t), l'Espagne (1.693 t) et l'Italie (1.534 t). Proportionnellement au cheptel des pays et au poids des différentes espèces d'élevage c'est l'Italie qui administre le plus d'antibiotiques à ses animaux d'élevage (341 mg/1000 t de viande) suivi par l'Espagne (242), la Hongrie (245) et l'Allemagne (204). Entre 2010 et 2012, les baisses les plus importantes ont été constatées aux Pays-Bas (-49%) en France (-22%) et en Italie (-20%). Par contre, des hausses ont été enregistrées en Bulgarie, en Irlande (+7% chacun) et en Lettonie (+3%).

Prix alimentaires mondiaux : troisième année consécutive de baisse. Selon la FAO, les prix alimentaires mondiaux ont reculé pour la troisième année consécutive. Pour l'année 2014, la baisse moyenne enregistrée était de -3,7% par rapport à 2013. Rien que pour l'année 2014, on observe une baisse des prix pour les céréales (-12,5%), les produits laitiers (-2,3%), les huiles végétales (-2,4%) et le sucre (-4,8%). La viande fait exception puisque son prix a augmenté de 8,1% entre 2013 et 2014. En décembre 2014, les prix ont reculé de 1,7% après trois mois de stabilité du fait de la contraction des cours du sucre (-4,8%) et de l'huile de palme (-2,4%) dans le sillage de la chute des cours du pétrole mais aussi des produits laitiers. Leurs prix ont en effet reculé de -2,3%, soit leur plus bas niveau depuis fin 2009. En cause : le ralentissement des importations de la Chine et de la Russie qui s'est traduit par d'abondantes disponibilités exportables sur les marchés internationaux en particulier de lait en poudre, de beurre et de fromage. Les prix des céréales ont, eux, augmenté de 0,4% par rapport à novembre, les cours du blé ayant profité des craintes d'une possible limitation des exportations de la Russie.

Editeur responsable:
Mathieu VRANCKEN,
Président de la CBB
Directeur de la publication:
Valerie VERCAMMEN
Edition et publicité:
Bernadette Bické - Martine Moyart
Responsable de la technique betteravière: IRBAB Tienen
Imprimerie: Corelio Printing
Abonnement annuel:
Belgique: 12,00 €
UE: 22,00 € - Hors UE: 27,00 €
IBAN: BE 70 1031 0384 3925
TVA BE 0445.069.157
Tél. 02 513 68 98 - Fax 02 512 19 88
E-mail: lebetteravier@cbb.be
www.cbb.be

Le Betteravier

asbl CBB - Bd. Anspach 111 Bte 10 - 1000 Bruxelles
T. 02 513 68 98 - F. 02 512 19 88 - P. 806265

ORGANE MENSUEL DE LA CONFÉDÉRATION DES BETTERAVIERS BELGES

Éditorial par Mathieu Vrancken,
Président de la CBB



Double discours

Cela fait déjà un bon bout de temps que les négociateurs européens sont occupés à mettre sur pied un "accord de libre-échange" en concertation avec leurs collègues américains. Les communiqués à ce sujet relatent que les négociations sont en bonne voie mais leur contenu reste strictement confidentiel. La libéralisation du commerce mondial est un objectif louable mais n'est possible que dans un monde idéal. Or, nous sommes encore loin de ce monde idéal. Les événements qui se sont passés en France au cours des dernières semaines nous l'ont encore prouvé. Partout dans le monde, nous sommes confrontés à différentes religions et idéologies. La production et la situation de nos industries sont loin d'être identiques. Il existe des différences dans les salaires, le respect de

l'environnement, les normes de sécurité, etc. Lors de l'établissement de ces accords de libre-échange, l'agriculture est trop souvent utilisée comme monnaie d'échange. Le plus souvent, l'Europe veut donner plus de chances à son industrie, alors on sacrifie l'agriculture en échange. Par ailleurs, on constate que nos partenaires commerciaux ne sont pas toujours cohérents ni dignes de confiance. Alors que les Etats-Unis cris réclament à grands cris que l'Europe ouvre davantage ses frontières aux produits américains, ils font exactement le contraire avec le Mexique. Dans le cadre de l'ALENA (Accord de libre-échange de l'Atlantique Nord) en 1994, il a été conclu un libre accès du sucre mexicain vers les Etats-Unis. Aujourd'hui, il semble que les États-Unis

sont envahis par le sucre mexicain bon marché. Dès lors, les négociateurs américains ont convenu que les quantités seraient limitées et que des prix minimum seraient désormais appliqués pour le sucre mexicain importé. On peut traduire cette façon de faire par : « Faites ce que je dis, mais pas ce que je fais. » Ces mêmes négociateurs américains siègent maintenant à la table des négociations aux côtés de nos représentants européens pour créer une zone de libre-échange. Connaissant leur façon d'agir, comment pourrait-on encore leur faire confiance ? Il en va de la responsabilité de nos politiciens de protéger nos valeurs européennes. Et surtout, nos responsables politiques doivent avoir à cœur de protéger les intérêts de notre agriculture.

Le 19 décembre dernier, les gouvernements américain et mexicain ont finalisé un accord pour mettre un terme à la plainte anti-dumping et anti-subsidiation que les Etats-Unis avaient déposée contre les importations de sucre mexicain. Cet accord comprend entre autres les points suivants:

- un prix minimum pour le sucre importé ;
- un contingent d'importation maximum de sucre pouvant entrer aux États-Unis ;
- un calendrier d'exportation ;
- un contingent d'exportation autorisé pour chaque fabricant de sucre mexicain ;
- des certificats d'exportation.

De leur côté, les représentants de l'industrie sucrière améri-

caine se félicitent de cet accord qu'ils considèrent comme positif pour «les fabricants de sucre des Etats-Unis, les contributeurs et les consommateurs américains». Par contre, l'association américaine des utilisateurs de sucre (SUA), estime que cet accord porte atteinte au fondement même de l'accord de libre-échange de l'ALENA. Selon SUA, cet accord augmentera considérablement les coûts pour l'industrie agroalimentaire américaine ainsi que pour les consommateurs. Pour les Européens, cela est incompréhensible: c'est comme si tout à coup au sein de l'UE, les conditions d'un des Etats membres soient imposées à un autre Etat membre dans le but d'entraver les exportations. Comprenez qui pourra. Et que fait l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce)?



La triple combinaison gagnante :
tout est dans la semence.

GONDOLA KWS

- N° 1 en financier : 103 %*
- Haute richesse
- Très bonne tolérance aux maladies foliaires

*IRBAB 2012/13/14

www.kwsbenelux.com

Semer l'avenir
depuis 1856



Réaction de la CBB à l'étude de la Commission sur les perspectives du secteur sucre

Dans son étude annuelle sur les perspectives des marchés agricoles, la Commission européenne se focalise sur l'impact de la suppression des quotas sur l'évolution du marché du sucre (à lire en page 4). La CBB est critique vis-à-vis de cette étude. Voici nos principales remarques.

Surfaces et production

La Commission prévoit une stabilisation des surfaces betteravières jusqu'en 2024 et une légère augmentation de la production de sucre et de betteraves (comparaison 2017/2024). Ceci pose question puisque nous pensons que la plupart des producteurs sucriers voudront produire plus de sucre après 2017 afin d'optimiser l'utilisation de leurs usines pour baisser les coûts de production du sucre.

Rendements

La Commission s'attend à un **ralentissement de l'augmentation des rendements betteraviers** qui passerait de plus de 2.5% par an à moins de 0.5% par an. Cela va complètement à l'encontre des efforts menés par la filière betterave-sucre pour augmenter sa compétitivité, des recherches faites par l'IRBAB en vue d'améliorer les rendements et d'autres projets de recherche visant à augmenter la croissance du rendement comme le projet AKER en France, par exemple.

Alignement du prix européen sur le prix du marché mondial

Nul ne peut nier que l'alignement du prix européen sur le prix du marché mondial a déjà commencé. Néanmoins, nous avons toutes les raisons de croire que le prix européen restera

supérieur au prix sur le marché mondial. La qualité, le service, la flexibilité, la disponibilité et la durabilité ont un prix qui formera une sorte de « prime européenne » qui justifiera la différence entre le prix sur le marché mondial et celui pratiqué en Europe.

Le prix du sucre en 2024

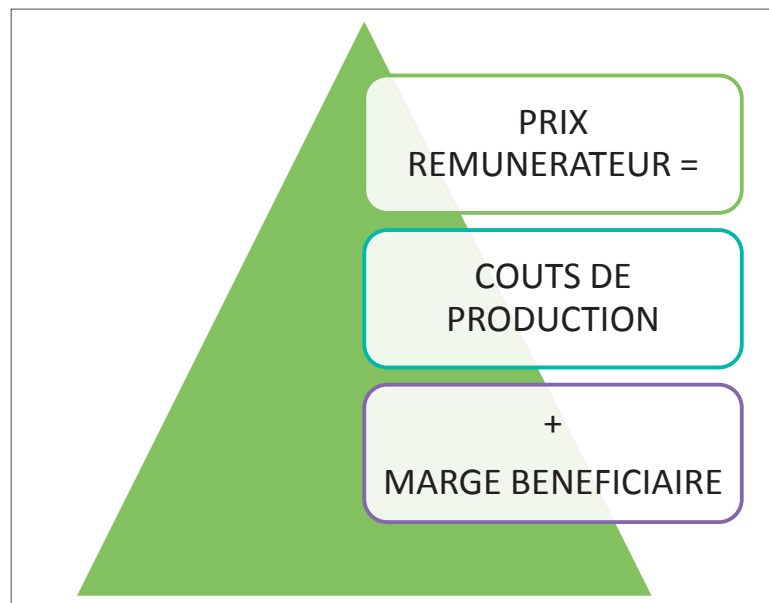
Vu l'augmentation de la volatilité après la disparition des quotas, il est difficile d'estimer le prix du sucre à l'avenir. La Commission a revu ses estimations un peu à la hausse par rapport à sa précédente étude de perspectives : elle prévoit un prix du sucre de 458€ par tonne en 2024 (contre 405€ par tonne dans la précédente étude).

Le prix de la betterave

Le prix de betterave à 25 €/t ne nous semble pas réaliste. Comme nous vous l'expliquons dans notre éditorial du mois de janvier, la CBB est convaincue que le prix de betterave dans l'après-quota devra nécessairement être rémunérateur et concurrentiel pour ne pas mettre en péril l'approvisionnement en betteraves.

→ Un prix rémunérateur

Un prix « rémunérateur » est un prix qui couvre les coûts de production de l'agriculteur



et qui lui laisse une marge bénéficiaire. N'oublions pas que l'agriculteur est avant tout un entrepreneur et qu'il lui faut une marge bénéficiaire afin d'assurer la pérennité de son exploitation. Une étude du Ministère Flamand de l'Agriculture de 2013 auquel la CBB a participé avec l'Agrofront a estimé les coûts de productions de betterave en Flandres à 27,60 € la tonne.

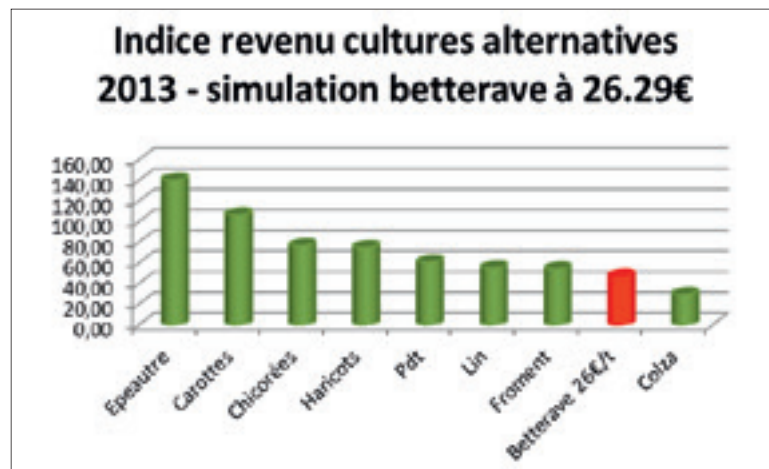
Si le prix de la betterave devait effectivement descendre en dessous des 25€ comme l'envisage la Commission, nous aurions toutes les raisons de craindre une forte diminution, voire à terme la disparition de la culture betteravière en Belgique.

→ Un prix concurrentiel

Le prix devra aussi être concurrentiel par rapport à celui des principales cultures alternatives. Grâce aux conditions climatiques dans nos régions et à la bonne qualité de nos sols, les betteraviers belges ont le choix entre plusieurs de cultures alternatives. Afin de convaincre les betteraviers de cultiver des betteraves, le prix devra nécessairement être concurrentiel par rapport aux cultures alternatives.

Or, selon une étude que nous avons menée sur les marges brutes de différentes cultures, il s'avère qu'une betterave payée au prix minimum actuel de 26.29€ n'est pas un prix concurrentiel.

Dans le graphique, nous avons repris sous forme d'indice la marge brute de différentes cultures en 2013. Nous avons simulé le paiement de betterave au prix minimum. La betterave se retrouve en avant-dernière position juste avant le colza et derrière l'épeautre, les carottes, les chicorées, les haricots, le pêt, le lin, le froment.



L'augmentation de la production d'isoglucose

La prévision de la commission d'une production de 2.3 millions de tonnes nous semble trop élevée. La plupart des analystes se rejoignent pour dire que tant que le prix du sucre est bas, la part de marché de l'isoglucose n'augmentera pas énormément. Le développement du marché de l'isoglucose dépendra donc de l'évolution du prix du sucre et de celle des céréales. Les coûts de production d'isoglucose sont supérieurs à ceux du sucre et se situent entre 400 et 475€ la tonne d'équivalent sucre. Autre élément déterminant pour l'évolution de la part de l'isoglucose est plus d'ordre commerciale : est-ce que l'agro-industrie osera faire la transition vers l'isoglucose tenant compte de son image fort controversée aux Etats Unis et liée aux problèmes d'obésité et de diabète ? Nous voyons plutôt la tendance inverse : l'agro-industrie américaine semble revenir à ce qu'elle appelle le « vrai » sucre.

Valerie Vercammen, Secrétaire-général de la CBB

NOTRE SELECTION, VOS VARIETES !

NEMATODES ?

- **EXOTIQUE** Riche **FD n°1 en Fr !**
- NOUVEAUTE 2015 • **MIRAMAX** Riche/Équilibrée
- **LORIQUET** Équilibrée **La révélation Française 2014 !**
- NOUVEAUTE 2015 • **SOLUMAX** Lourde
- **RENTAMAX** Lourde **n°1 en rendement racines 2014 !**

RHIZOCTONE ?

- **TOURELLE** Haut rendement et bonne résistance ! **La référence en France !**
- **DONJON** La meilleure résistance (Fr.)

RHIZOMANIE ?

- **TISSERIN** Riche **FD n°1 en Fr !**
- NOUVEAUTE 2015 • **CLAIRAMAX** Équilibrée et très faible tare terre !
- **ARDAMAX**
- **CANDIMAX**

**ACTIVEE POUR UNE
LEVEE RAPIDE ET HOMOGENE**

info@erauw-jacquery.be
www.florimond-desprez.com



**RHIZOMANIE
RESISTENT**

La plus vendue en 2014 :
tout est dans la semence.

TIMOTHEA KWS

- Revenu financier au Top!
- Excellente population
- Passe partout

www.kwsbenelux.com

Semer l'avenir
depuis 1856



KWS BENELUX B.V. // Rue Edmond Courault 56 7540 Kain +32 (0) 476 617 333 thierry.devillers@kws.com

Perspectives 2014-2024 pour le secteur sucre et isoglucose

Avec la suppression de quotas et de la réforme sucre, le prix du sucre de betterave produit dans l'Union européenne va s'aligner avec le prix du sucre sur le marché mondial. L'écart actuel de prix est de l'ordre de 130 €/t. Selon une étude de la Commission européenne, cet écart pourrait se réduire à environ 50 €/t. Compte tenu de la baisse prévue des prix du sucre sur le marché mondial au cours des prochaines années, cela pourrait se traduire par un prix du sucre UE seulement légèrement supérieur à 400 €/t en 2019.

L'étude de la Commission européenne prévoit que la diminution du prix du sucre dans l'UE et sa convergence vers le prix du sucre sur le marché mondial devraient décourager les importations de sucre vers l'UE. L'étude prévoit également une augmentation de la production de sucre d'ici 2024, mais assez limitée : de l'ordre de 2% par rapport aux années précédant la suppression des quotas. En cause, la diminution de la consommation de sucre et le remplacement d'une partie du sucre par de l'isoglucose ou par des édulcorants intenses, notamment dans l'industrie alimentaire et des boissons. Selon l'étude de la Commission, l'UE sera à nouveau autosuffisante en sucre à partir de 2023.

Les importants stocks de sucre actuels expliquent les perspectives de baisse des prix au cours des prochaines années. La baisse des prix du sucre UE devrait être transmise au prix de la betterave, qui devrait descendre sous les 25 €/t après la suppression des quotas. La production de betteraves devrait se stabiliser et la production de sucre augmenter grâce à l'augmentation moyenne des rendements suite au glissement de la production vers des régions les plus productives.

L'importance de l'éthanol comme un débouché pour la betterave, débouché qui avait considérablement

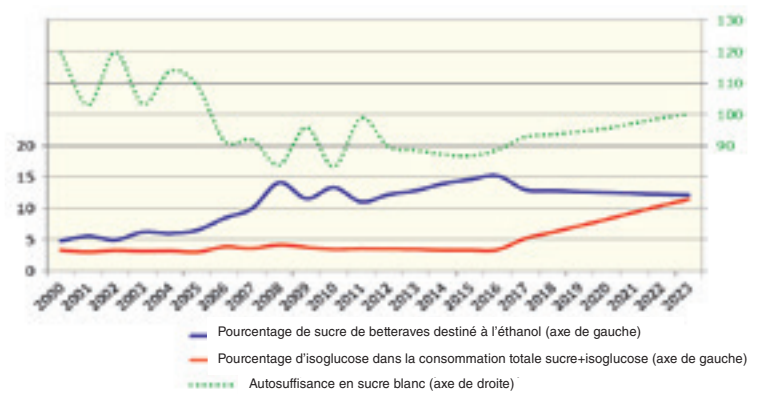
augmenté depuis la réforme de 2006, est susceptible de diminuer après 2017 car il n'existera plus de marchés distincts pour le sucre alimentaire (sucre en quota) et le sucre industriel. Les prix du sucre vont dès lors converger et la production d'éthanol à partir de betteraves risque d'être moins compétitive. Avec la suppression des quotas d'isoglucose, on devrait assister, dans les régions déficitaires en sucre, à une concurrence entre l'isoglucose produit à partir de froment, maïs, ... vis-à-vis du sucre de betterave. Selon l'étude, la production d'isoglucose pourrait atteindre de 2,3 Mt d'ici 2024.

Baisse prévue des importations de sucre dans l'UE

Depuis la réforme du secteur en 2006, l'UE est passée du statut d'exportateur net de sucre à celui d'importateur net. A terme, l'UE devrait redevenir autosuffisante et même occasionnellement exportatrice nette. Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y aura plus du tout d'importations de sucre dans l'UE, car la production de sucre de betteraves est concentrée en termes de temps (la campagne betteravière) et d'emplacement (l'Europe du Nord-Ouest) de sorte qu'il y aura toujours un grand besoin pour des importations pendant certaines périodes et dans certaines régions. Les partenaires commerciaux les plus compétitifs avec accès au marché de l'UE continueront donc de fournir le sucre vers l'UE, tandis que les autres devront écouler une partie de leur sucre vers des marchés régionaux déficitaires comme, par exemple, l'Afrique. Mais au total, le niveau des importations de sucre dans l'UE devrait diminuer par rapport aux niveaux actuels.

Sources: CE, *Prospects for EU agricultural markets and income 2014-2024, december 2014*

Perspectives 2014-2024 de la production d'éthanol, d'isoglucose et de sucre blanc



La fin des quotas bouleverse aussi l'économie sucrière des pays ACP

Dans les années 2000, beaucoup d'investissements ont été réalisés dans des unités sucrières en Afrique. Les multinationales indiennes ont investi en Afrique, l'entreprise coopérative française Tereos a elle aussi parié sur le développement du sucre, au Mozambique et en Tanzanie. Mais ces filières africaines sont aujourd'hui confrontées à la chute des cours mondiaux, au plus bas depuis quatre ans après une nouvelle année de surproduction mondiale.

Le Brésil, la Thaïlande et l'Inde produisent du sucre très subventionné qui concurrence le sucre africain sur le marché international, et dans les pays sucriers africains eux-mêmes. Pour protéger leur industrie, l'Afrique du Sud comme le Kenya comme le Rwanda ont (ré)instauré des taxes élevées sur le sucre étranger.

Selon Marex Commodities, la fin des quotas européens ne va rien arranger : le sucre africain ne sera pas compétitif dans l'Union européenne, où les prix du sucre de betterave s'effondrent déjà et l'Afrique va perdre un débouché très important : un tiers de ses exportations sucrières partaient vers l'Europe.

La technologie micro-encapsulée au service des betteraviers



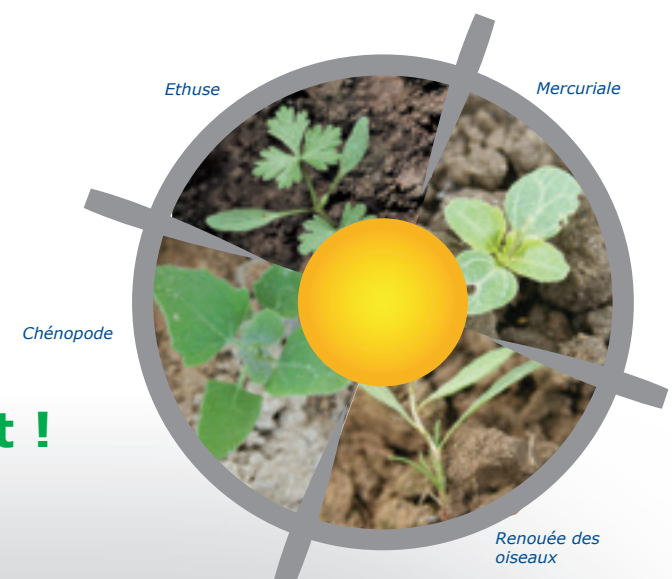
Centium^{36CS}[®]

ADVANCED MICROENCAPSULATED TECHNOLOGY

La nouvelle référence pour la rémanence

Des petites doses pour un grand résultat !

- En mélange dans le système FAR
- À partir du stade 2-4 feuilles des betteraves
- Efficace sur chénopode, mercuriale, renouées, morelle, ethuse, ...



CENTIUM[®] 36 CS (8925P/B - 360 g/l clomazone) est un produit de FMC Chemical sprl. Utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

www.belchim.com

Fermeture programmée de la raffinerie **Saint-Louis**

La suppression des quotas en 2017 et la possibilité pour les producteurs européens de produire davantage de sucre devrait entraîner une diminution des importations de sucre de canne dans l'UE et par conséquent, une réduction des activités de raffinage dans l'Union européenne.



La raffinerie Saint-Louis de Marseille appartient au groupe français Saint-Louis-Sucre qui exploite 4 sucreries de betteraves en France et dépend du groupe Südzucker.

Quel avenir pour les raffineries de sucre de canne européennes ? Le ministre britannique de l'agriculture s'est déjà dit inquiet pour l'avenir de Tate & Lyle. En France, l'unique raffinerie de sucre de canne, située à Marseille et filiale de Saint-Louis-Sucre, devrait arrêter ses activités de raffinage en fin d'année. Seule, l'activité de conditionnement du sucre sera maintenue. C'est en tous cas ce qui a été annoncé aux 130 salariés de l'entreprise dont la moitié devraient être concernés par des licenciements, des mises à la retraite anticipées ou un reclassement dans les autres établissements du groupe Saint-Louis-Sucre.

Raffinage et co-raffinage

Selon la Commission européenne, la capacité totale de raffinage dans l'UE serait de 4,7 Mt de sucre par an en 2013. Dans l'UE coexistent le co-raffinage ou raffinage à temps partiel de sucre de brut importé en alternance avec la production de sucre de betteraves et le raffinage exclusif par des usines qui n'ont pas d'autres possibilités que de raffiner le sucre brut importé. Lors de la réforme sucre de 2006, la production de sucre de betterave a été fortement limitée pour ouvrir le marché européen aux importations de sucre de canne en provenance du monde entier, et plus particulièrement aux importations des

pays les plus pauvres (PMA) qui peuvent exporter leur sucre de canne dans l'UE sans limite de quantités et sans taxes. Cette perspective de forte augmentation des importations a incité les sucreries de betteraves de l'UE à investir dans le co-raffinage de sucre de canne brut. En quelques années, la capacité de co-raffinage a pratiquement doublé et entraîné une sous-utilisation du raffinage chez les raffineurs européens de sucre de canne à plein temps. La plupart de ceux-ci ont souffert de la concurrence des co-raffineurs qui pouvaient payer un prix plus élevé pour le sucre brut importé puisqu'ils avaient des coûts de production moins élevés. Au Royaume-Uni, la société Tate&Lyle n'aurait utilisé que 54 % de sa capacité en 2012. La raffinerie portugaise RAR Açúcar a réduit de moitié ses importations de sucre brut, etc. Ce malaise s'était traduit par une campagne menée par Tate&Lyle en 2012: « Save our sugar » pour demander à la Commission européenne de soutenir les raffineurs de sucre de canne. L'annonce de la fin des quotas UE et la possibilité d'approvisionner le marché européen en sucre produit en Europe augmente encore la pression car raffiner du sucre brut de canne coûte 100 à 150 euros la tonne.

Source: Le Figaro

Nouvelle baisse de l'action Südzucker

Les faibles prix du sucre et de l'éthanol bas continuent de plomber les résultats de Südzucker. L'action est redescendue à 10 euros en janvier.

Les mauvaises prévisions pour l'exercice 2014/15 sont reconfirmées et pourraient même se répercuter sur l'exercice 2015/16. Pour l'exercice en cours, le chiffre d'affaires du groupe devrait atteindre environ 7,0 milliards d'euros (contre 7,5 milliards l'an dernier) et le bénéfice d'exploitation annoncé en forte baisse n'atteindrait que 200 millions d'euros environ (contre 622 millions l'an dernier). Les baisses résultent surtout de la division sucre et de la division biocarburants (CropEnergies) qui pâtissent de l'environnement économique toujours difficile des marchés européens du sucre et de l'éthanol ; ce qui n'aura pas seulement un impact négatif sur l'exercice 2014/15, mais pèsera aussi lourdement sur les résultats de l'exercice prochain 2015/16. En ce qui concerne la division sucre, le bénéfice d'exploitation prévu devrait chuter à 44 millions d'euros (contre 420 millions d'euros pour l'exercice précédent).

Cours de l'action Südzucker 2010-2015 en €



CRIQUET

- La variété la plus riche en France
- ITB '12-'13-'14: **N°1 Richesse 103,3%**
- **Disponible en Belgique**
- Bonne résistance aux maladies foliaires (New génétique)
- **Valorise vos engrais organiques**
- Pour vos livraisons hâtives



AMAROK

- L'équilibre parfait
 - Richesse : **100,2 % (17,44°)**
 - Rdt Racine : **113,9T à 16°**
 - Rdt Financier : **102,4%**
- Feuillage vert foncé
- **Très bon comportement contre les maladies foliaires (New génétique)**
- Très faible tare terre (**83%**)





Techniques culturales betteravières



PVBC – PROGRAMME VULGARISATION BETTERAVE CHICORÉE, DANS LE CADRE DES CENTRES PILOTES

Rubrique rédigée et présentée sous la responsabilité de l'IRBAB, J.-P. Vandergeten, Directeur de l'IRBAB, avec le soutien du Service public de Wallonie

Bilan de l'année betteravière 2014 Nouveau record de production (14,7 t sucre/ha^{*}) et nouvelles difficultés phytotechniques à craindre pour l'avenir

Guy LEGRAND, André WAUTERS, Barbara MANDERYCK

KBIVB vzw - IRBAB asbl

Résumé: Les faits marquants de l'année betteravière 2014

(en gras: les nouvelles difficultés phytotechniques à craindre pour l'avenir)

- **Absence quasi-totale de gel durant l'hiver 2013/2014 et non destruction naturelle des engrais verts traditionnellement gélifs. Cette situation a entraîné une gestion souvent difficile de la destruction des engrais verts avant l'implantation des parcelles en betterave.**
- Températures moyennes plus élevées au cours des quatre premiers et des quatre derniers mois de l'année. L'année 2014 aura été la plus chaude depuis 1833 à Uccle avec une température moyenne de 11,9°C (norme: 10,5°C). Elle aura été également marquée par de nombreux et importants orages dévastateurs.
- Date de semis-50 (moitié de la superficie semée) relativement précoce (31 mars).
- Bon démarrage de la végétation, sauf pour quelques semis plus tardifs avec une double levée.
- **Infestations étonnantes importantes du mildiou de la betterave (*Peronospora farinosa*) dès le mois de juin.**
- **Présence de l'oïdium et de la rouille dès le début juillet. La cercosporiose a été plus fortement présente à partir de la mi-août.** Certaines variétés ont remarquablement exprimé leur tolérance à la cercosporiose.
- Conditions de récolte généralement bonnes, avec un rendement racines élevé dès le début de la campagne.
- **La présence d'une souche agressive de la rhizomanie (variante « AYPR ») qui contourne la résistance actuelle a été détectée pour la première fois en Belgique, heureusement de façon très isolée.**
- **Fréquentes attaques de rhizoctone violet, observées en fin de saison au moment de l'arrachage et dans les livraisons de betteraves.**
- **Fréquentes attaques de campagnols qui ont grignoté, parfois profondément, de nombreuses racines en fin de saison.**
- **Nombreux tas de betteraves confectionnés trop tôt par rapport à leur date de livraison tardive, entraînant le développement de pourritures de conservation.**
- Rendement racines national record établi à 85,68 t/ha^{*}, soit plus élevé de ± 4,5 t/ha^{*} que le précédent record de 2011 (81,17 t/ha).
- Teneur en sucre de 17,19^{*} (moyenne nationale), évoluant peu pendant toute la campagne.
- Rendement sucre national record établi à 14,75 t/ha^{*}, soit en première position devant ceux de 2011 (14,43 t/ha) et 2009 (14,39 t/ha),
- Grâce aux essais variétaux officiels des Ministères, mis en place par l'IRBAB, 15 nouvelles variétés tolérantes au nématode à kyste de la betterave ont été inscrites aux catalogues régionaux en décembre 2014 (12 en 2013 et 2012; 10 en 2011).

1. Aperçu climatique

L'année climatologique 2014 (Tableau 1) peut être caractérisée par:

- des températures moyennes mensuelles très élevées en janvier, février, mars et avril et aussi en septembre, octobre et novembre (Figure 1),
- une pluviométrie très déficitaire en mars, en avril et en septembre, mais plus abondante que la norme en juin, juillet et août (Figure 2),
- un ensoleillement moyen normal, mais déficitaire en août.

L'année 2014 est considérée comme une année « chaude et humide » dans son ensemble. Elle aura été la plus chaude depuis 1833 à Uccle avec une température moyenne de 11,9°C (norme: 10,5°C).

L'année climatologique 2014 a également été marquée par de très nombreux gros orages, accompagnés même quelque fois de phénomènes tornadiques (vents de plus de 135 km/h) ou de grêlons dévastateurs.

Le fait agronomique le plus marquant du début de l'année est l'absence quasi-totale de gel au cours de l'hiver 2013/2014. Il y a eu 6 jours de (faible) gel au total pour les 3 mois de l'hiver (norme: 33,5 jours à Uccle). Ceci a eu pour conséquence une non destruction naturelle des engrais verts traditionnellement gélifs. Cette absence de gel a confronté de très nombreux agriculteurs à la situation tout à fait imprévue de devoir détruire chimiquement et/ou mécaniquement leurs engrais verts, parfois très peu de temps avant le semis de la betterave. Les travaux de préparation des semis ont de ce fait été souvent « bousculés ». De nombreuses terres ont été préparées trop tôt pour le semis alors qu'elles étaient encore trop humides. Ceci a souvent entraîné des déformations des betteraves avec une racine plus en forme de boule, avec plusieurs racines secondaires plutôt que des betteraves de forme fuselée, avec une seule racine pivotante.

Janvier	Très doux, quelques très faibles gelées, orages et tornades en début et en fin de mois
Février	Très doux, aucun jour de gel ni de neige à Uccle
Deuxième hiver le plus chaud (après 2007) (Température moyenne : 6,3°C ; norme : 3,6°C) Record du plus faible nombre de jours de gel pour les 3 mois de l'hiver (6 jours ; norme : 33,5 jours)	
Mars	Exceptionnellement chaud, sec et ensoleillé, passage pluvieux en dernière décade Record du nombre de jours avec une température maximale supérieure à 20°C (5 jours)
Avril	Chaud, très sec, très ensoleillé, orages en fin de mois
Mai	Frais et instable en début de mois, gros orages en fin de mois
Juin	Normal, gros orages (avec grêlons dévastateurs, surtout en Flandre et à Bruxelles) en début de mois
Juillet	Très pluvieux en début de mois, très gros orages en fin de mois, avec graves inondations en Brabant
Août	Très frais, très pluvieux, peu ensoleillé, très gros et nombreux orages accompagnés de phénomènes tornadiques.
Un des 5 étés les plus humides depuis 1833	
Septembre	Très chaud, sec, gros orages en fin de mois
Octobre	Très doux, chaud en fin de mois
Novembre	Très doux, peu pluvieux, pas de gelées
Décembre	Doux, pluvieux, quelques gelées nocturnes à la fin du mois
Année la plus chaude à Uccle depuis 1833 : température moyenne : 11,9°C (norme : 10,5°C)	

Tableau 1. Résumé de l'année climatologique 2014, à Uccle (source: IRM)

Le printemps 2014 a été presque aussi chaud et sec que le printemps 2011. Les mois de janvier, février, mars et avril ont chacun présenté une température moyenne plus élevée de $\pm 3^{\circ}\text{C}$ par rapport à leur norme respective. L'été 2014 a par contre été particulièrement humide. Les mois d'automne (septembre, octobre et novembre) ont également été bien plus chauds que leur norme respective.

Les caractéristiques des 12 mois de 2014 sont reprises dans le tableau ci-après.

De façon globale, la période de végétation des betteraves, soit d'avril à octobre, a connu à Uccle, en 2014:

- une température moyenne de $15,4^{\circ}\text{C}$ (soit 3.300 degrés jours) (norme: $14,6^{\circ}\text{C}$, soit 3.125 degrés jours). Pour rappel, les années 2009 et 2011 avaient connu pour cette même période une température moyenne de 1°C plus élevée que la norme,
- 496 mm de précipitations (norme: 486 mm), avec un déficit important de précipitations en avril et septembre et un excédent de précipitations en juin, juillet et août,
- 1.180 heures d'ensoleillement (norme: 1.184 heures), mais très déficitaire en août, ce qui a limité le niveau de teneur en sucre.

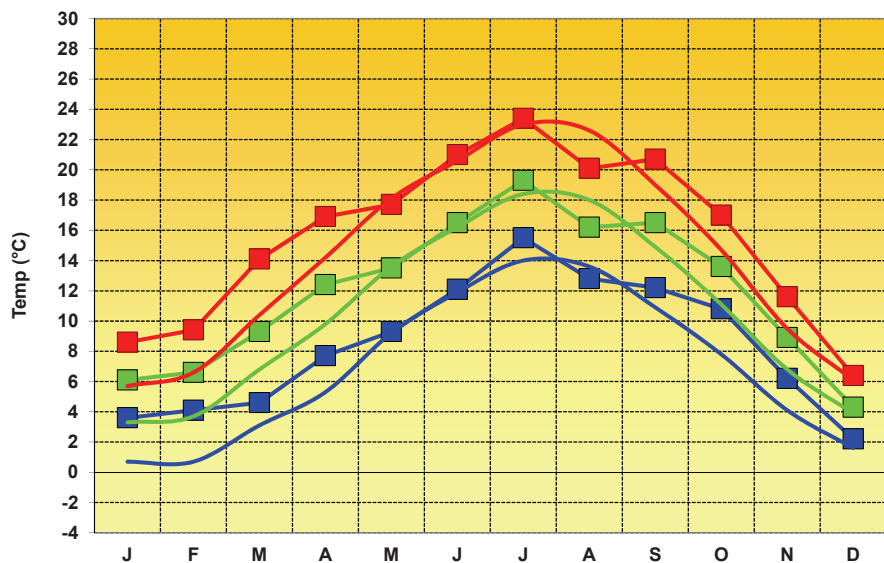


Figure 1. Évolution des températures mensuelles maximales (en rouge), moyennes (en vert) et minimales (en bleu) en 2014 et normes des températures (courbes lissées) à Uccle (source : IRM).

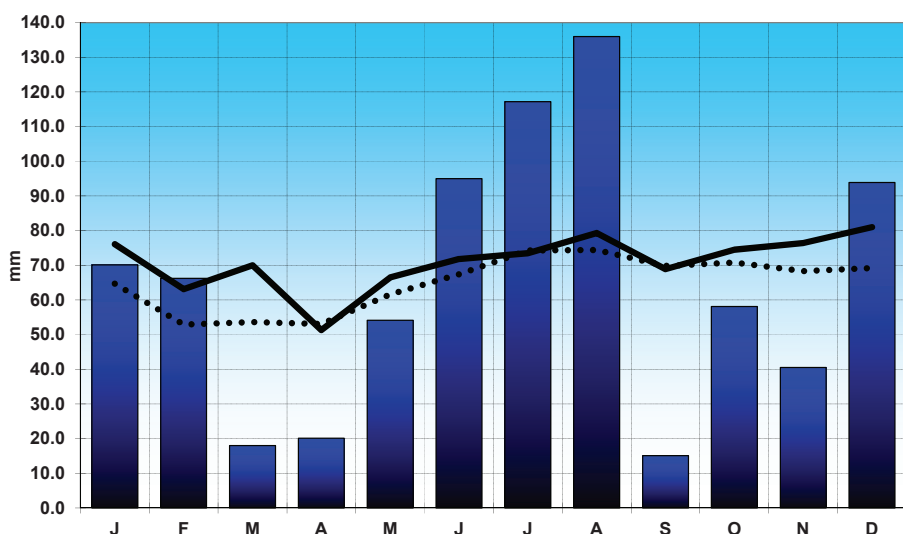


Figure 2. Évolution de la pluviométrie mensuelle en 2014 (histogrammes en bleu) et norme de pluviométrie (courbe noire) à Uccle pour la période 1981-2010. La courbe pointillée correspond à l'ancienne norme (source : IRM).

La végétation de la betterave n'a pas subi de stress climatologique particulier en 2014, au niveau de fortes chaleurs (canicules) ou d'un manque d'eau. Toutes ces conditions climatologiques ont permis à la betterave d'exprimer au mieux tout son potentiel de rendement.

2. Évolution des semis et superficie betteravière

Les tout premiers semis ont commencé très tôt, soit vers le 07/03, et se sont poursuivis régulièrement jusqu'à la fin du mois. La moitié de la superficie (semis-50) était mise en place au 31/03, soit 5 à 10 jours plus tôt que la norme. Des passages pluvieux ont entrecoupé les opérations par la suite. La période de semis s'est ainsi étalée sur presque deux mois (derniers semis vers le 23/04) (Figure 3.). La gestion difficile de la destruction des engrais verts (souvent en fleurs, voire en graine) et l'accessibilité des terres, surtout en Flandre où les engrais verts présents ont longtemps maintenu l'humidité du sol en surface, sont également responsables de cette longue période de semis.

Le fond de la couche arable de nombreuses terres est longtemps resté humide et fort compacté. La préparation du lit de semis a été difficile à gérer, avec une surface rapidement desséchée par le soleil et un fond encore très humide, non restructuré par l'absence de gel hivernal. La patience était

nécessaire, dans l'attente d'un ressuyage suffisant de l'horizon à travailler. Il a fallu travailler par la suite assez superficiellement dans ces situations.

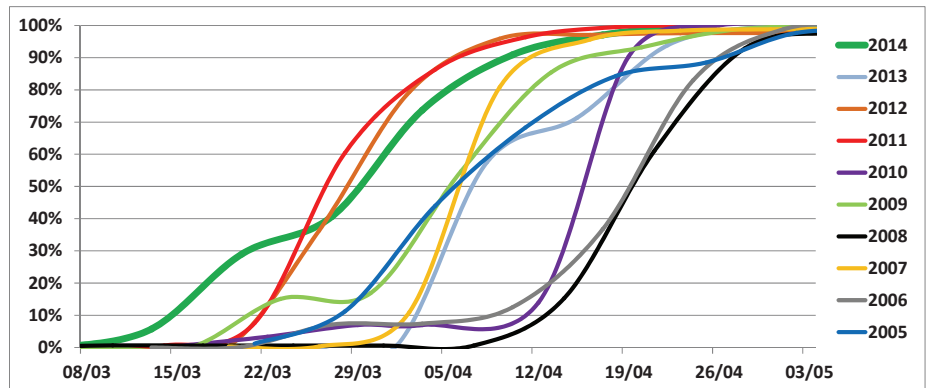


Figure 3. Évolution des pourcentages de superficies semées en betterave entre 2005 et 2014. La période de semis a été particulièrement étalée en 2014 (78 jours, du 07/03 au 24/05). (source : Services agronomiques des sucreries).

La superficie betteravière était de 59.759 ha en 2014, soit une baisse de $\pm 3,3\%$ par rapport à 2013 (61.811 ha en 2013, 63.171 ha en 2012; 64.404 ha en 2011; 59.552 ha en 2010; 63.438 ha en 2009).

La date de semis-50 (moitié de la superficie semée) correspondait au 31/03 en 2014 (07/04 en 2013; 28/03 en 2012; 27/03 en 2011; 15/04 en 2010; 05/04 en 2009).

Comme depuis quelques années maintenant, il y eut peu de terres ressemées (± 90 ha). Les principales causes de ressemis en 2014 étaient dues à un encroustement superficiel du sol et des mauvaises levées, des dégâts de mulots et d'insectes souterrains (larves de tipules) et à des erreurs de traitements herbicides.

3. Traitements insecticides et variétés spécifiques

La protection insecticide dès le semis (traitements insecticides dans l'enrobage des graines) était quasi généralisée en 2014, avec 99% des lots traités (98,8% en 2013; 98,5% en 2012; 98% en 2011; 97% en 2010; 95% en 2009).

Depuis 2009, les variétés tolérantes à la rhizomanie sont utilisées sur la totalité de la superficie betteravière.

Après la réduction de la surface betteravière et l'abandon en 2008 de terres sujettes à la maladie, les variétés doubles tolérantes « rhizomanie - rhizoctone brun » ont été utilisées sur $\pm 9\%$ de la superficie en 2014 (8,5% en 2013 et 2012; 8% en 2011; 7,3% en 2010; 7% en 2009).

Suite au fait que l'IRBAB rappelle chaque année qu'un nombre important de terres sont contaminées par le nématode à kyste de la betterave, les variétés doubles tolérantes « rhizomanie - nématode à kyste » ont été plus utilisées en 2014, soit sur $\pm 24\%$ de la superficie (18% en 2013; 12% en 2012; 8% en 2011 et 2010; 7% en 2009; 5,6% en 2008).

Depuis 2011, le pourcentage de graines « activées » utilisées atteint pratiquement 100% des lots vendus (99% en 2010; 90% en 2009).

Les résultats des analyses des graines de betteraves échantillonnées en sucrerie par l'IRBAB au début mars (tests de germination, monogermie et calibre) ont été présentés dès la mi-mars sur le site Internet de l'Institut. Un test de germination à froid (« cold-test ») est réalisé depuis quelques années par l'IRBAB. Il évalue mieux les capacités et vitesse de germination des génétiques placées en conditions semi-réelles.

Depuis 2007 et à la demande de SUBEL, l'IRBAB vérifie également la teneur en matières actives présentes dans l'enrobage de certains lots de graines commercialisées via les sucreries. Les analyses réalisées en 2014 ont toutes été conformes au cahier de charge des graines commercialisées en Belgique.

4. Levée et développement des betteraves

La douceur de l'hiver et le faible refroidissement de la couche arable auront été favorables à une rapide reprise de la minéralisation du sol. Des quantités parfois importantes d'azote minéral ont ainsi été mesurées dans certains profils de sol (0-90 cm), analysés à partir d'avril dans les plateformes d'essais de l'IRBAB. La progression des quantités d'azote produites naturellement par la minéralisation du sol, entre les mois de mars et d'avril a pu également être stimulée par l'enfouissement tardif des engrais verts dans certains cas. Les situations des avis de fumure azotée étaient de ce fait fort variables.

Les températures élevées du mois d'avril ont été globalement favorables aux parcelles semées en mars ou au début avril. Le faible gel nocturne observé localement les 25-26/03 n'a finalement provoqué aucun dégât dans les semis effectués 10 jours plus tôt ou plus. Les levées dans ces champs ont été satisfaisantes à très satisfaisantes.

Les parcelles semées plus tard ont souffert du déficit hydrique observé en mars et avril (38 mm au total des 2 mois à Uccle, norme: 121 mm). Des levées en deux temps ont souvent été observées dans ces parcelles, du fait du dessèchement progressif du lit de germination.

Les températures normales de mai ont quelque peu ralenti l'évolution rapide du développement foliaire. L'avance du semis a été cependant conservée, avec une fermeture des lignes également plus précoce d'au moins une

dizaine de jours. Les parcelles semées précocement ont commencé à fermer les lignes relativement tôt (à partir du 20/05) par rapport à la norme (à partir du 05-10/06).

La somme des degrés jours (°DJ) des mois d'avril et mai a atteint la valeur de 792 °DJ en 2014, à Uccle (615°DJ en 2013, 696 °DJ en 2012, 882 °DJ en 2011, norme: 716 °DJ), soit 76 °DJ de plus que la norme et 90°DJ de moins que l'année record de 2011 (Figure 4).

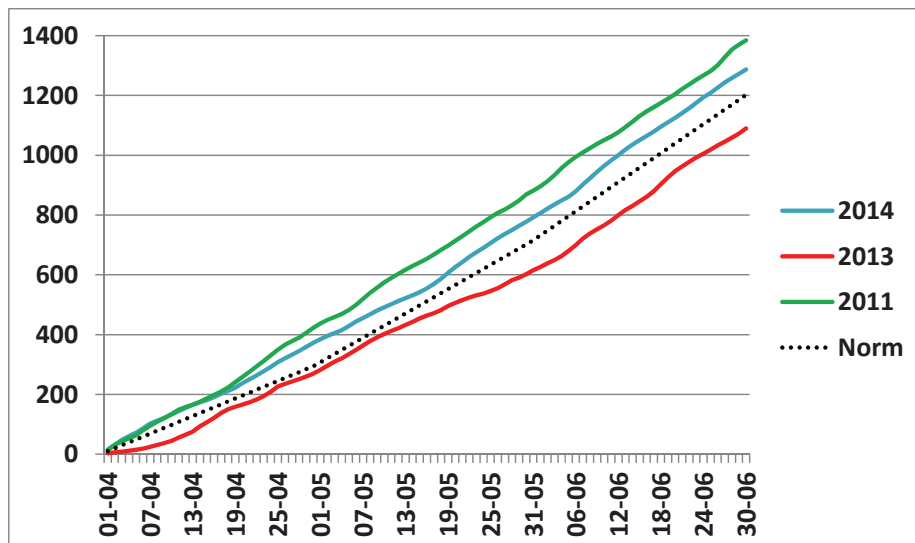


Figure 4. Évolution du cumul des températures journalières (degrés jours, axe vertical) entre le 01/04 et le 30/06 (axe horizontal) pour 2011, 2013, 2014 et norme à Uccle (source : IRM).

L'année 2014 a été marquée par un faible taux de montées à graines, voire nul pour de nombreuses variétés.

De tous ces éléments et comme attendu, le premier prélèvement en croissance réalisé par les sucreries au 04/08 a révélé des niveaux de rendements bien au-dessus de la moyenne, avec un rendement racines de 63,3 t/ha (moyenne 2004-2013: 50,35 t/ha) et une teneur en sucre de 14,91% (moyenne 2004-2013 14,93%). Le rendement sucre à cette date (9,4 t/ha) était nettement supérieur à la moyenne 2004-2013 (7,56 t/ha). La production de feuilles (61,7 t/ha) au début août était également très supérieure à la moyenne de ces dix dernières années (moyenne: 51,1 t/ha).

Le deuxième prélèvement (18/08) a révélé une bonne progression du rendement sucre équivalente à 2,05 t/ha pendant la quinzaine écoulée, soit 147 kg de sucre par jour et par hectare (2013: 159; 2012: 178; 2011: 149 kg; 2010: 159 kg; moyenne 10 ans: 146 kg/jour). Le rendement racines (73,2 t/ha) était largement supérieur à la moyenne des 10 dernières années (62,1 t/ha). La teneur en sucre (15,70%) avait normalement progressé. Le rendement sucre (11,5 t/ha) restait supérieur à la valeur moyenne (9,6 t/ha). La production de feuilles restait stable (62,5 t/ha).

Le troisième prélèvement (01/09) a confirmé l'accroissement quasi linéaire du rendement sucre, avec toutefois une progression plus importante au cours de cette deuxième période. Les pluies importantes de la seconde quinzaine d'août (97 mm à Uccle entre le 16/08 et le 31/08) ont induit une forte progression du rendement racine (84,4 t/ha, soit une valeur record à cette période). Pendant cette période, la teneur en sucre a évolué normalement. Le rendement sucre avait ainsi progressé de 167 kg/jour au cours de cette seconde quinzaine. Il était alors de 13,8 t/ha (Figure 5). Le rendement sucre final était alors pressenti comme pouvant être supérieur à 14 t/ha et proche de celui des années records 2011 et 2009, si les conditions de fin de végétation restaient favorables.

Comme illustré à la figure 5, l'évolution du rendement sucre a présenté, entre la mi-août et le début septembre, une progression meilleure qu'en 2011 et 2009, pour finalement atteindre un rendement sucre final équivalent.

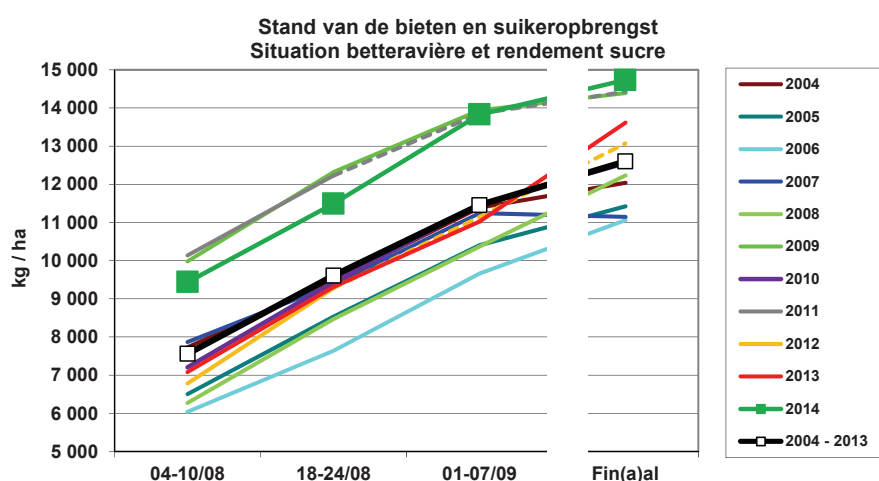


Figure 5. Évolution du rendement en sucre brut (kg/ha) au cours du mois d'août et septembre et niveau de rendement final, de 2004 à 2014 (courbe noire : moyenne des dix dernières années) (source : Services agronomiques des sucreries).

5. Désherbage

Bien que le contrôle des adventices ait pu se réaliser correctement dans l'ensemble des champs de betterave en 2014, le début de la période d'intervention n'a pas toujours été facile. De par l'absence de conditions hivernales, de nombreux champs étaient envahis par des repousses importantes de camomille ou de crucifères à la sortie de l'hiver. Pour ces champs, il était nécessaire d'effectuer un premier traitement pour obtenir une préparation satisfaisante du lit de semis et pouvoir démarrer une saison de désherbage dans de bonnes conditions. Par ailleurs, les opérations de semis se sont déroulées en plusieurs phases au niveau national. Il y avait ainsi des régions où le sol était resté plus humide. Ces régions connurent des conditions plus difficiles pour détruire les engrais verts non détruits par le gel. Avec ces conditions rendant les semis plus tardifs (semis d'avril), de nombreuses terres ont été semées dans des conditions plus sèches et certaines terres ont connu des levées en deux phases. Dans ces champs, il était important de commencer à temps le premier traitement FAR, mais à une dose suffisamment faible pour ne pas marquer trop fort les jeunes plantules. Grâce à un mois de mai dans la norme, une levée complète a cependant été observée dans ces champs.

Le désherbage s'est ensuite déroulé dans des conditions satisfaisantes, suite à l'absence de vents desséchants qui endurcissent l'épiderme des adventices et grâce à une humidité suffisante du sol en mai qui a favorisé l'action des herbicides racinaires.

Suite à la réalisation de semis hâtifs, la durée de la période de lutte contre les mauvaises herbes a été plus importante. La fermeture des lignes a été également ralentie par la froidure du mois de mai, malgré l'avance de la végétation des semis réalisés en mars - avril. On évolua ainsi vers une situation plus classique, nécessitant parfois une intervention supplémentaire pour contrôler définitivement les adventices.

6. Problèmes phytosanitaires

Le tableau 2 reprend le traditionnel aperçu des principaux éléments (surtout parasitaires) qui ont influencé la culture de la betterave au cours de ces six dernières années. Grâce à l'utilisation quasi généralisée de graines traitées qui ont certainement limité les dégâts de parasites ayant survécus à l'hiver particulièrement clément de 2013/2014, l'année 2014 a connu en général peu de problèmes de parasitisme. Par contre, la pression des maladies foliaires a été importante.

6.1. Parasitisme

Grâce à la sécheresse des mois de mars et d'avril probablement et malgré la destruction (parfois très) tardive des couverts dans de nombreux cas, les attaques de **limaces** sont restées relativement discrètes en 2014.

Mis à part quelques cas, il en a été de même avec les attaques de **mulots** qui ont dû trouver suffisamment de nourriture pendant les semis de betterave, suite à la destruction (très) tardive des engrais verts.

Par contre, suite à la douceur de l'hiver 2013/2014, de nombreuses attaques d'insectes ont été observées en début de végétation (**blaniules, atomaires, Tipules,...**).

Après quelques nuits froides de la fin avril, des attaques de **Thrips** au stade cotylédons - 2 feuilles des betteraves ont été spectaculaires dans certains champs (cotylédons et jeunes feuilles déformées), sans qu'il n'y ait finalement de réels préjudices économiques à la culture par la suite.

Avec le retour de températures plus douces, des vols d'**altises** ont été observés, occasionnant peu de dégâts dans les champs traités au semis.

Les tout premiers **pucerons noirs** ont été observés très précocement, soit vers la mi-avril sur des betteraves au stade 2-feuilles, mais de façon sporadique. Les colonies observées par la suite et à nouveau en été ont naturellement régressé, de par l'activité des insectes utiles (coccinelles, ...) et des champignons parasites. Aucun traitement n'a été recommandé par l'IRBAB, dans les champs traités au semis.

Des **pucerons verts** ont été observés sporadiquement à partir du début mai, mais toujours en faible nombre.

Les traitements insecticides utilisés à très petites doses dans l'enrobage des graines ont limité l'incidence de ces différentes attaques. Dans ce cas, aucun traitement insecticide foliaire n'a été recommandé par l'IRBAB pour ces diverses situations.

Les insectes auxiliaires (coccinelles,...) ont été également fort actifs pendant cette période.

Quelques foyers de jaunisse virale ont été observés en août, dans les champs non traités au semis. Cette maladie virale est encore bien présente dans l'environnement de la culture de la betterave. Le recours au traitement des semences avec un insecticide reste le moyen le plus efficace pour lutter contre cette maladie, transmise par pucerons et particulièrement préjudiciable à la culture.

Les **chenilles** de la noctuelle défoliatrice (*Autographa gamma*) et la présence de larves de **pégomyies** ont été très peu observées en 2014. Cependant, de nouvelles générations de noctuelles ont été observées de la fin août jusqu'au début octobre, sans faire de dégâts économiques à la culture.

Les dégâts de petit gibier ont été insignifiants en cours de végétation. Par contre de nombreux dégâts de morsures dues à des **rongeurs** (en particulier le campagnol terrestre, *Arvalis terrestris*, qui ronge les betteraves sous le sol et le campagnol des champs, *Microtus arvalis*, qui ronge plutôt les collets au-dessus du sol) ont été observés de façon parfois (très) impor-

tante dans de nombreux champs de betterave (comme en carotte également) au moment de la récolte. De nombreuses betteraves étaient souvent partiellement ou profondément rongées. Ces dégâts sont à mettre en relation avec des phénomènes cycliques d'accroissement de population dont la durée varie de 3 à 5 ans, combinés à l'absence de gel au cours de l'hiver 2013/2014 (non destruction des couverts qui servent alors de refuges) et le travail simplifié du sol qui pérennise l'habitat de ces petits rongeurs. Un moyen simple et efficace de contrôle de ces populations de ravageurs est de favoriser la prédation naturelle par les oiseaux rapaces en plaçant des nichoirs dans les bâtiments de ferme et des perchoirs dans les zones où ces oiseaux ne peuvent se poser pour observer la faune environnante.

6.2. Nématodes

Comme à l'accoutumée et malgré le temps froid, la présence de kystes du **nématode à kyste** de la betterave a été visible sur les jeunes racines vers la fin mai, et le début juin, dans les terres infestées.

Suite à la bonne gestion de la rhizomanie (variétés résistantes) et des parasites pendant les premières semaines de développement (traitements des graines), le nématode à kyste de la betterave est devenu le parasite le plus préoccupant actuellement en betterave. Les maisons de sélection sont très conscientes de l'impact de ce parasite sur les rendements betteraviers. De plus en plus de variétés tolérantes au nématode à kyste sont proposées. Ces variétés présentent maintenant des rendements équivalents voire supérieurs aux variétés classiques (tolérantes à la rhizomanie uniquement), en terres non infestées par le nématode. Grâce aux essais variétaux officiels des Ministères, mis en place par l'IRBAB, 15 nouvelles variétés tolérantes au nématode à kyste de la betterave ont été inscrites aux catalogues régionaux en décembre 2014 (12 en 2013 et 2012; 10 en 2011).

Peu de dégâts du **nématode du collet** ont été signalés en 2014, au moment de la récolte.

6.3. Maladies foliaires cryptogamiques

De façon générale, la pression des maladies foliaires a été importante en 2014. Les premières maladies foliaires sont apparues au cours de la première décennie de juillet en 2014, soit plus tôt que la période normale (Figure 6). Ce sont principalement l'oïdium et la rouille qui ont été observés au début juillet dans les champs d'observation de l'IRBAB et qui se sont généralisés par la suite. La cercosporiose et la ramulariose étaient moins fréquentes à ce moment. Ces deux maladies sont devenues plus fréquentes et plus importantes à partir du début août. Elles étaient principalement présentes dans les champs où aucun traitement n'avait été effectué. La cercosporiose et/ou la ramulariose pouvaient aussi être présente lorsque le traitement avait été effectué soit trop tôt (sans traitement de rappel) soit trop tard pour le traitement de rappel lorsque le seuil du second traitement avait été atteint. La cercosporiose pouvait être observée de façon plus intensive selon la préparation du sol (non labour) ou dans les terres voisines de terres infestées les années précédentes et préparées en non labour. L'enfouissement par le labour de feuilles de betteraves contaminées par la cercosporiose et une rotation d'au moins 3 ans limitent fortement les risques d'infection par cette maladie.

La tolérance variétale à la cercosporiose a été particulièrement marquée cette année. Certaines variétés, non traitées ou traitées une fois présentaient peu de symptômes en fin de saison. Le feuillage d'autres variétés était fort affecté par la cercosporiose, parfois malgré deux traitements effectués à la bonne date.

Le seuil de traitement contre l'une ou l'autre de ces maladies a été atteint le 28/07, dans 50% des champs du réseau de l'IRBAB (le seuil de traitement à 50% a été atteint le 26/08 en 2013; 07/08 en 2012; le 24/08 en 2011; le 28/08 en 2010; 11/08 en 2009). En 2014, 100% des champs d'observation ont atteint le premier seuil de traitement (Figure 6).

Dans les essais de l'Institut réalisés en 2014 et dans la pratique, selon la date du premier traitement, un deuxième traitement s'est avéré utile dans plusieurs situations, selon l'intensité de la maladie, le choix variétal et la date d'arrachage. Un deuxième traitement n'était pas une généralité.

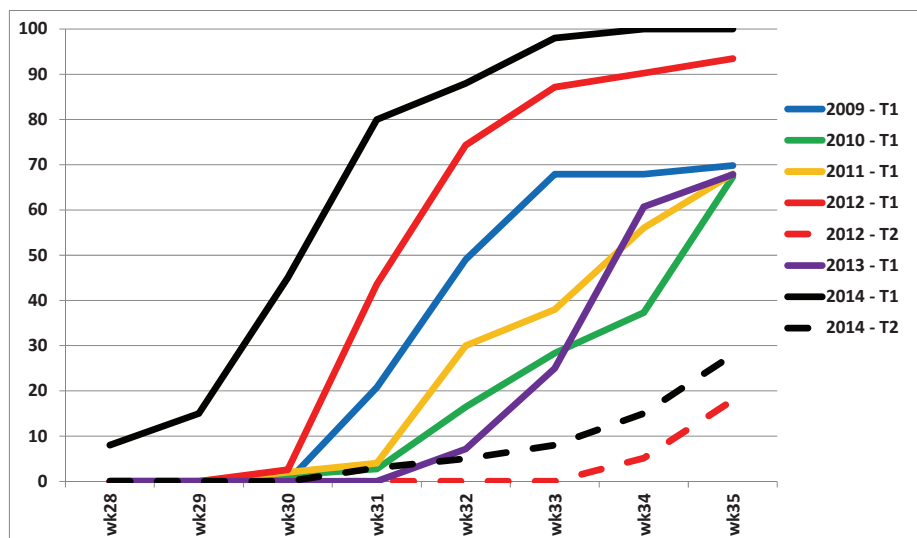


Figure 6. Évolution du pourcentage de champs d'observation de l'IRBAB ayant atteint le seuil de traitement (T1) et de traitement de rappel (T2) en été (juillet-août), entre 2009 et 2014.

6.4. Autres maladies

Comme chaque année, la maladie des taches noires (due à la bactérie **Pseudomonas**) a été observée après les passages de grêles et d'orages, soit déjà au début juin et également à la mi-juillet. À cette occasion, des différences de sensibilité entre lignées génétiques sont chaque année observées par l'IRBAB, avec souvent une symptomatologie fort variable. Aucun traitement fongicide n'est requis contre cette maladie bactérienne secondaire, sans effet sur le rendement final.

Des attaques inhabituellement importantes de **mildiou** (*Peronospora farinosa*) ont été observées dans de nombreux champs à partir de la fin du mois de mai (présence estimée dans 5 à 10% des champs) (Figure 7). Cette maladie est traditionnellement anecdotique. Elle est observée chaque année dans quelques champs et sur quelques plantes seulement. Les zones atteintes en 2014 pouvaient atteindre plusieurs dizaines de m². Les betteraves atteintes présentaient presque toutes des feuilles du cœur avec un duvet bleu gris. Ces feuilles sont devenues ensuite toute rabougries et noircies (symptôme typique). Par la suite, on observait des jaunissements importants sur les plus anciennes feuilles (symptôme signalé en cas de très fortes infestations). Ces infestations pouvaient encore être observées jusqu'en octobre, dans les zones atteintes. La majorité des champs légèrement atteints ont pu reprendre une végétation presque normale. Les plantes les plus atteintes pouvaient présenter encore des feuilles du cœur rabougries et couvertes d'un duvet noirâtre au moment de la récolte. Aucune pourriture du collet ou de la racine n'a été signalée à ce propos. Quelques parcelles d'essais de l'IRBAB gravement contaminées par cette maladie ont perdu jusqu'à 30% de rendement sucre. La teneur en sucre est descendue dans quelques cas en-dessous de 13%. Selon des observations effectuées par l'IRBAB sur un total de 93 variétés, 2/3 au moins des variétés présentaient des symptômes d'attaques de mildiou.

Vu ces circonstances et qu'il n'y pas de traitement fongicide curatif contre cette maladie, l'IRBAB a activement participé auprès du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement, pour l'obtention d'une autorisation d'utilisation de 120 jours du fongicide APRON (matière active: métalaxyl-M) dans l'enrobage des graines de betterave pour lutter contre une possible nouvelle attaque de mildiou en 2015 (communiqué SPF du 28/11/2014).

Ces infestations sont certainement à mettre en relation avec les conditions climatiques de l'année et de l'hiver 2013/2014. Une attaque similaire, également à mettre en relation avec les conditions climatiques de l'année et de l'hiver précédent, avait été mentionnée antérieurement par l'IRBAB, mais c'était en 1949 ! À cette époque, le mildiou a été encore régulièrement observé pendant les quelques années qui suivirent cette très forte infestation (potentiel d'inoculum plus élevé).



Figure 7. Des attaques inhabituelles de mildiou (*Peronospora farinosa*) ont été observées en 2014. Ces attaques sont probablement à mettre en relation avec les conditions climatiques de l'année.

Des attaques de **rhizoctone brun** ont été observées en 2014, dans les terres à mauvaise structure et sujettes à la maladie.

Comme depuis quelques années, lors d'automne particulièrement doux, le **rhizoctone violet**, qui apparaît en fin de saison, a été observé dans de nombreuses terres en 2014, au moment de l'arrachage et de la mise en tas des betteraves. Cette maladie se rencontre souvent (et malheureusement) dans les terres bien entretenues (apports réguliers de matières organiques et d'amendements calcaires). Rappelons ici que les variétés tolérantes au rhizoctone brun ne sont pas du tout tolérantes à la pourriture causée par le rhizoctone violet.

Les pourritures racinaires superficielles causées par **Aphanomyces** ont été peu observées en 2014.

La maladie des « **petites taches jaunes** » due à un champignon du genre *Stemphylium* sp. a été observée dans quelques champs en 2014. Certaines années, cette maladie a entraîné des pertes importantes de rendement dans certaines parcelles, aux Pays-Bas.

En 2014, la présence d'une souche agressive de la **rhizomanie** a été détectée pour la première fois avec l'aide de la Clinique de Plantes à Louvain-la-Neuve. Cette variante « AYPR » du virus a pour faculté de contourner la résistance rz1 présente dans nos variétés de betteraves. Deux champs positifs ont été identifiés dans la région de Estinnes. Un suivi minutieux de la situation sera mené en 2015 par l'IRBAB et des variétés double-résistantes seront évaluées.

7. De La campagne d'arrachage

Les réceptions d'usine ont ouvert à partir du 10/09 à la Raffinerie Tirlemontoise et du 29/09 chez ISCAL Sugar, soit à une date moyenne (14-16/09) depuis 2008 (sauf en 2011: 05/09). Elles ont été clôturées au 12/01 à la Raffinerie Tirlemontoise et au 18/01 chez ISCAL Sugar.

La durée nationale de campagne a été de 120 jours^{*)} en 2014 (112 jours en 2013; 115 jours en 2012; 132 jours en 2011; 115 en 2010; 128 en 2009).

Comme pressenti lors du troisième prélèvement effectué par les sucreries au début septembre, les premières livraisons présentaient déjà un rendement racines particulièrement élevé. Celui-ci atteignait déjà les 100 t/ha dans certaines parcelles d'essais de l'IRBAB arrachée à la mi-septembre. Ces rendements élevés ont été obtenus avec des doses de fumure azotée établies selon le module théorique de l'IRBAB. Elles correspondent à des doses classiques. Ceci démontre bien qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter la dose de fumure azotée préconisée par ces avis pour obtenir des rendements plus élevés.

Le début de campagne a été marqué par d'importants orages locaux au cours de la deuxième décennie de septembre, mais le mois de septembre aura été particulièrement sec dans son ensemble.

Les pluies ont été plus régulières en octobre et en novembre, mais moins importantes que la norme. Elles n'ont pas réellement ralenti les opérations de récolte pendant cette période.

Les températures particulièrement douces de la seconde quinzaine d'octobre (13°C de moyenne à Uccle entre le 15/10 et le 31/10), les faibles quantités de précipitations et l'accessibilité des terres (et le report important attendu en betterave pour 2015) ont incité de nombreux betteraviers à enlever leurs parcelles de betteraves plus tôt que prévu pour y semer un froment d'hiver ou une autre céréale d'hiver dans de bonnes conditions. Selon le planning de livraison, certains de ces tas de betteraves sont ainsi restés au bord des champs jusqu'en décembre. Ces tas ont présenté soit des repousses foliaires importantes, soit un début de dégradation par les moisissures de stockage. Le seuil de conservation exprimé en degrés jours tel que préconisé par l'IRBAB (300 degrés jours) étaient dans ces cas largement dépassés. (Figure 8.).

Établies au seuil de 300 degrés jours, les durées de conservation à long terme établies dans les essais de l'IRBAB ont été quelque peu raccourcies en 2014 suite à la douceur du mois de novembre et du début décembre (norme: arrachage au ±15/11: 300 degrés jours atteints au ±15/01).



Figure 8. Certains tas ont souvent été confectionnés beaucoup trop tôt par rapport à la date de livraison planifiée, c'est-à-dire sans tenir compte du seuil de conservation à long terme déterminé à 300 degrés jours par l'IRBAB. Des tas confectionnés par exemple vers le 20 octobre atteignaient déjà ce seuil vers le 15 novembre en 2014 (soit ±10 jours plus tôt que la norme). Certains de ces tas ont été livrés au-delà du 10 décembre (soit avec un temps thermique de conservation de plus de 450 degrés jours). Dans ces tas, des pertes importantes en poids et en teneur en sucre étaient certainement présentes suite au développement de moisissures de stockage et/ou à la repousse foliaire.

Les betteraves destinées aux livraisons tardives (longue conservation) ne peuvent donc pas être arrachées à la fin octobre car il fait encore trop chaud à ce moment !

Les derniers jours du mois de décembre ont connus deux nuits (28/12 et 29/12) avec des températures qui sont temporairement descendues jusqu'à -5°C ou -7°C (voire -10°C), selon les régions. Ces très brèves périodes de gel et l'absence de vents polaires n'ont pas nécessité d'avis généralisé de surbâchage contre le gel pour les tas déjà bâchés avec Toptex. Un avis de bâchage obligatoire avec des bâches Toptex uniquement a été émis à cette occasion par ISCAL Sugar. On pouvait observer, dans les régions où le gel est descendu si bas, de très nombreuses betteraves gelées dans les (parties de) tas non bâchés avec Toptex. Selon les situations, des betteraves gelées pouvaient être observées dans les couches superficielles des tas bâchés avec Toptex.

La neige n'a pas causé de réels problèmes de livraison en 2014. Le nombre de jours de neige était de 4 en 2014, à Uccle (0 en 2013; 5 en 2012 et 2011; 23 en 2010; norme: 3,8 jours).

La cadence d'approvisionnement des usines n'a pas été ralentie à aucun moment. Les derniers arrachages réalisés au-delà du 15/11 se sont réalisés dans des conditions souvent fort humides.

Suite aux passages pluvieux importants observés depuis la mi-novembre et en décembre, l'emploi de bâches Toptex destiné à ventiler les tas tout limitant l'accumulation d'eau de pluie et destiné à sécher la tare terre s'est à nouveau révélé fort utile

De ce fait et grâce à la généralisation des avaleurs-déterreurs de tas (90% chez ISCAL Sugar, 75% à la Raffinerie Tirlemontoise), la tare terre est restée dans l'ensemble assez faible tout au long de la campagne. Elle a toutefois augmenté à partir du mois de novembre en dépassant 6% au niveau national.

La tare terre nationale a été établie à 6,22%^{*)} en 2014 (7,77 en 2013; 8,44 en 2012; 5,50 en 2011; 9,37 en 2010; 7,21 en 2009). La tare totale nationale a été établie à 14,05%^{*)} en 2014 (14,36 en 2013; 15,94 en 2012; 12,33 en 2011; 16,24 en 2010; 13,69 en 2009).

8. Rendements nationaux

L'année climatologique 2014 a été très favorable à de nombreuses cultures. La douceur des mois de mars, avril, septembre, octobre et novembre aura permis à la betterave d'exprimer tout son potentiel de rendement.

Le potentiel de production des génétiques actuelles proposées par les maisons de sélection, combiné à des techniques culturales hautement affinées, au choix des terres et au savoir-faire des betteraviers ont été autant d'éléments qui ont maintenu la potentialité et la compétitivité de la betterave à un niveau très élevé, tout en respectant les dispositions environnementales.

Les niveaux de rendements betteraviers atteints en 2014 sont finalement supérieurs à ceux des années record 2011 et 2009. Certains sont largement supérieurs à ceux des rendements théoriques attendus, établis selon la tendance de ces dix dernières années, à savoir:

- rendement racines: 85,685 t/ha^{*)} (76,78 en 2013; 72,58 en 2012; 81,17 en 2011; 73,25 en 2010; 77,14 en 2009) (rendement racines théorique attendu en 2014: 78,87 t/ha).

- richesse moyenne: 17,19 %^{*)} (17,74 en 2013; 18,02 en 2012; 17,80 en 2011; 17,14 en 2010; 18,66 en 2009) (teneur en sucre brut théorique attendue en 2014: 18,09 %).

- rendement en sucre polarisé: 14,727 t/ha^{*)} (13,62 en 2013; 13,07 en 2012; 14,43 en 2011; 12,55 en 2010; 14,39 en 2009) (rendement sucre brut théorique attendu en 2014: 14,34 t/ha).

Le rendement racines national ramené à 16% de sucre était de 92,05 t/ha^{*)} en 2014 (85,13 en 2013; 81,73 en 2012; 90,17 en 2011; 78,48 en 2010; 89,96 en 2009).

*) valeurs établies au 15/01/2015, soit quasi définitives.

Remerciements

Cet article a été rédigé sur base des observations réalisées dans les champs d'observations et dans les parcelles expérimentales de l'IRBAB en 2014. Nous tenons à remercier ici le secteur Betterave-Sucre (CBB et SUBEL) qui cofinancent l'Institut. Nous remercions également les Ministères de la Région Wallonne et de la Région Flamande qui cofinancent entre autre le Programme Vulgarisation Betterave Chicorée (PVBC) et le réseau de champs d'observations en betterave et en chicorée. Sans oublier le secteur en amont (Semzabel et autres entreprises), nous remercions le personnel du CPL-Vegemar (Waremmme) et du PIBO (Tongeren), ainsi que les nombreux betteraviers, agronomes de sucrerie, étudiants ou pensionnés qui ont participé au suivi hebdomadaire du réseau de champs d'observations.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Période de semis	06/03-04/05	13/03-26/04	07/03-18/04	15/03-21/05	11/03-06/05	07/03-21/04
Date de semis-50	05/04	15/04	27/03	28/03	07/04	31/03
Fermeture des lignes	dès le 5/06	dès le 15/06	dès le 20/05	dès le 10/06	dès le 15/06	dès le 20/05
Facteurs abiotiques:						
Gel printanier	-	(+)	-	+	(+)	-
Gel en fin de campagne	++	+++	-	(+)	-	(+)
Mulot (graines mangées au semis)	-	-	-	(+)	-	-
Campagnol (betteraves rongées à l'arrachage)	-	-	-	-	-	(+)
Limaces	+	(+)	-	(+)	(+)	-
Insectes et assimilés						
- Atomaire souterrain	(+)	-	-	-	-	-
- Atomaire aérien	-	-	-	-	(+)	(+)
- Blaniules	-	-	-	-	-	(+)
- Collemboles	-	(+)	-	-	-	(+)
- Taupins	-	-	-	-	-	-
- Tipules	(+)	(+)	(+)	(+)	(+)	(+)
- Altises	-	-	(+)	-	(+)	(+)
- Thrips	-	(+)	-	-	-	(+)
- Pucerons verts	(+)	(+)	(+)	-	-	-
- Pucerons noirs	+	(+)	(+)	(+)	-	(+)
- Noctuelles	(+)	+	-	(+)	(+)	(+)
- Acariens	-	(+)	(+)	-	-	-
Nématodes						
- Nématode à kyste (*)	++	++	+++	+++	+++	+++
- Nématode du collet	(+)	-	-	(+)	(+)	-
Jaunisse virale	-	(+)	(+)	-	(+)	(+)
Maladies foliaires						
Seuil 50% atteint (**)	11/08	28/08	24/08	07/08	26/08	28/07
- Oïdium	+(+)	+(+)	+++	++	+(+)	++
- Cercosporiose	+(+)	(+)	++	+(+)	(+)	+++
- Ramulariose	+	(+)	(+)	++	(+)	++
- Rouille	-	-	-	-	-	+(+)
- Stemphylium	-	-	-	(+)	-	(+)
- Mildiou	-	-	-	-	-	+(+)
Maladies racinaires						
- Rhizomanie (*)	-	-	-	(+)	-	-
- Nécrose jaune	-	-	-	(+)	-	-
- Rhizoctone brun (*)	(+)	(+)	(+)	(+)	(+)	(+)
- Rhizoctone violet	+	(+)	+	(+)	(+)	+
- Autres pourritures	-	-	-	(+)	-	-
Pourritures de stockage	-	-	(+)	-	-	(+)
Insectes utiles						
- Coccinelles	+	+	++	+++	++	+++
- Chrysope	+	+	+	+	+	++
- Cantharide	-	-	-	-	-	+

Tableau 2. Aperçu des principaux éléments qui ont influencé la culture de la betterave au cours des années 2009 à 2014 en Belgique

Légende:

+++ : Très forte présence;

++ : Forte présence;

+ : Présence restreinte;

(+) : Observations locales;

- : Absence;

? : Présence probable non confirmée;

(*) : En présence de variétés non tolérantes (depuis 2006, toutes les variétés de betterave utilisées pour la culture sont tolérantes à la rhizomanie)

(**) : Date à laquelle 50% des champs du réseau de champs d'observation de l'IRBAB ont atteint le seuil de traitement.

Nouvelles inscriptions de betteraves sucrières au catalogue belge des variétés des espèces de plantes agricoles

Sur la base des résultats des essais réalisés en 2013 et 2014, les variétés de betteraves sucrières suivantes ont été admises au catalogue national des variétés d'espèces de plantes agricoles dans les catégories :

- variétés tolérantes à la rhizomanie : Amarok, BTS750, Canorix, Carimba, Clairamax, Jacoba KWS, Magnefiqua KWS
- variétés tolérantes à la rhizomanie et tolérantes au nématode à kyste : Bonsai, BTS265, BTS480, BTS755, Callas, Cazoo, Eucalyptus, Gauss, Jaxxon, Leonella KWS, Lumiere, Miramax, Paxy, Primosa KWS, Tissen
- variétés tolérantes à la rhizomanie et résistantes au rhizoctone brun : Curtis, Gwenna KWS.

Les essais VCU ont été mis en place en Hesbaye limoneuse à Jeuk, Avernas-le-Bauduin, Jandrain et Saint-Amand; dans le Condroz à Saint-Gérard et Graux; dans le Hainaut à Braffe et Vaudignies; dans la région sablo-limoneuse à Sint-Basius Boekel (2), Sint-Goriks Oudenhove et Kortrijk. Les variétés tolérantes au nématode à kyste ont été étudiées dans des sites infestés à Gingelom (3), Acosse, Limont, Thisnes, Obaix, Ligne et Helkijn.

(Source : Service Public de Wallonie)

Résultats des nouvelles variétés de betteraves sucrières tolérantes à la rhizomanie qui sont inscrites au catalogue après avoir participé aux essais officiels de 2013 et 2014 (moyennes de 9 essais sains)

Variété (2)	oïdium	cercospora	Recouvrement sol	Port foliaire	plantes	Montées	racines net	Tare terre kg/ha	sucres	K	Na	aN	Extrac-tibilité	Sucres brut	Sucres blanc	Financier brut *
	(1)	(1)	(1)	(1)	n/ha	n/ha	kg/ha	kg/ha	%	mmol/100 g S	mmol/100 g S	mmol/100 g S	%	kg/ha	kg/ha	Euro/ha
100=					99134		93359	4955	18.2	23.3	1.9	6.6	92.1	17009	15676	3098
Eleonora KWS (T)	6.1	4.7	5.6	8.0	99.7	119	95.7	102.7	102.1	97.2	80.6	110.3	100.0	97.8	97.9	98.2
Rosalinda KWS (T)	6.1	4.6	5.4	8.3	101.9	92	102.7	99.3	99.1	97.2	108.5	97.9	100.1	101.9	102.0	101.7
Rambler (T)	6.6	4.4	5.6	8.7	101.6	13	100.5	109.2	101.7	107.8	96.0	89.7	100.0	102.1	102.1	102.5
Timothea KWS (T)	3.8	3.5	5.7	7.0	100.7	13	100.4	106.2	101.7	93.3	88.5	96.5	100.4	102.2	102.5	102.4
Mercator (T)	2.2	3.5	7.7	5.6	96.8	26	98.9	96.8	98.3	100.9	93.1	92.0	100.1	97.3	97.3	96.8
Prodige (T)	3.3	4.3	6.5	6.7	99.4	0	101.8	85.8	97.2	103.6	133.2	113.5	99.4	98.8	98.2	98.4
MOY. TEMOIN RHIZOMANIE	4.7	4.2	6.1	7.4	100.0	52	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Amarok	2.3	4.2	6.4	7.3	102.6	13	101.8	83.0	100.2	89.6	77.7	95.6	100.5	102.1	102.6	102.4
BTS750	6.7	4.4	4.9	8.8	98.7	27	104.4	104.7	103.1	109.0	155.7	77.5	100.0	107.7	107.6	108.4
Canorix	4.7	3.7	6.6	6.5	101.2	0	101.2	70.2	99.6	99.2	182.5	105.9	99.6	100.7	100.2	100.9
Carimba	1.5	3.2	6.1	7.0	102.3	13	103.6	83.7	98.3	102.1	115.3	112.9	99.6	101.9	101.5	101.8
Clairamax	3.1	4.6	6.4	7.4	100.6	0	98.5	85.8	100.7	87.9	90.1	93.9	100.6	99.2	99.8	99.6
Jacoba KWS	5.5	2.8	5.5	7.8	99.0	0	109.9	104.5	96.3	112.8	219.0	85.8	99.3	105.7	105.1	104.8
Magnefiqua KWS	2.9	4.0	5.7	8.1	99.0	13	100.3	99.7	103.3	101.9	107.8	114.4	99.7	103.6	103.3	104.4
ppds							1.7	7.6	0.8	2.9	12.4	7.5	0.2	1.9	1.9	2.0

Résultats des nouvelles variétés de betteraves sucrières résistantes au rhizoctone brun qui sont inscrites au catalogue après avoir participé aux essais officiels de 2013 et 2014 (moyennes de 8 essais sains)

Variété (2)	oïdium	cercospora	Recouvrement sol	Port foliaire	plantes	Montées	racines net	Tare terre kg/ha	sucres	K	Na	aN	Extrac-tibilité	Sucres brut	Sucres blanc	Financier brut *
	(1)	(1)	(1)	(1)	n/ha	n/ha	kg/ha	kg/ha	%	mmol/100 g S	mmol/100 g S	mmol/100 g S	%	kg/ha	kg/ha	Euro/ha
100=					101208		101273	4584	17.4	22.3	2.4	6.6	92.0	17636	16240	3309
Zorro (refRR)	1.8	5.0	6.2	5.5	87.4	153	87.0	100.9	99.1	104.9	151.5	107.2	99.5	86.2	85.8	85.9
Iguane (refRR)	1.6	4.4	6.4	5.8	94.8	172	89.2	87.8	100.0	106.5	154.7	105.4	99.5	89.3	88.8	89.3
Vedeta (refRR)	1.4	7.1	7.0	6.3	97.2	259	86.4	125.7	99.9	114.5	127.8	123.4	99.0	86.3	85.4	85.8
Isabella KWS(refRR)	7.3	5.6	6.6	8.0	100.1	16	94.9	126.3	100.6	110.5	116.2	97.1	99.7	95.5	95.1	95.3
MOYENNE REFERENCE RR	3.0	5.5	6.6	6.4	94.8	150	89.3	110.1	99.9	109.1	137.6	108.3	99.4	89.3	88.8	89.1
Curtis	1.7	4.3	7.4	4.5	91.9	127	92.4	99.4	98.5	99.9	126.1	101.0	99.8	91.3	91.2	90.8
Gwenna KWS	5.6	3.7	6.1	7.5	95.0	90	100.3	94.4	97.8	108.5	141.8	123.4	99.1	98.1	97.2	97.8
ppds							2.0	9.3	0.8	3.3	18.7	9.4	0.3	2.0	2.0	2.2

(1) un chiffre élevé indique une cote favorable

(2) T = variété témoin; RR = résistant rhizoctone; ref = variété de référence

Résultats des nouvelles variétés de betteraves sucrières tolérantes au nématode à kyste de la betterave qui sont inscrites au catalogue après avoir participé aux essais officiels de 2013 et 2014 (moyennes de 8 essais infestés)

Variété (2)	oïdium	cercospora	rouille	Recouvrement sol	Port foliaire	plantes	Montées	racines net	Tare terre kg/ha	sucres	K	Na	aN	Extrac-tibilité	Sucres brut	Sucres blanc	Financier brut *
	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	n/ha	n/ha	kg/ha	kg/ha	%	mmol/100 g S	mmol/100 g S	mmol/100 g S	%	kg/ha	kg/ha	Euro/ha
100=						98547		78203	3438	18.2	17.8	2.1	5.7	93	14261	13274	2602
MOY. TEMOIN RHIZOMANIE	4.8	3.3	7.7	6.4	7.3	100.7	50	94.6	96.4	97.6	97.6	108.3	79.9	100.3	92.4	92.6	91.9
Baloo (refNT)	3.1	2.8	7.0	7.0	5.9	97.2	84	101.2	100.0	98.9	99.1	95.1	100.3	100.0	100.3	100.3	100.2
Louella KWS (refNT)	7.2	6.3	9.0	5.8	8.4	103.6	16	93.9	114.3	105.0	96.1	71.3	81.6	100.6	99.0	99.6	99.8
Kassia KWS (refNT)	4.4	3.4	8.3	6.6	7.6	98.3	7	95.7	87.9	103.0	99.1	89.3	99.9	100.2	98.7	98.9	99.6
Rentamax (refNT)	1.7	2.6	7.3	7.4	5.6	101.9	16	110.4	98.2	94.0	110.2	145.7	117.1	99.1	104.0	103.1	102.7
Gandhi (refNT)	2.2	2.7	6.3	7.1	6.1	99.0	0	98.8	99.7	99.0	95.5	98.6	101.0	100.1	98.0	98.0	97.8
MOYENNE REFERENCE NT	3.7	3.6	7.6	6.8	6.7	100.0	25	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Bonsai	1.9	3.1	8.0	6.8	6.6	102.4	7	106.3	95.4	100.4	98.1	104.7	108.7	99.9	107.0	106.9	107.3
BTS265	5.2	3.5	8.0	6.0	7.9	102.6	41	106.8	109.1	99.5	115.5	111.6	106.8	99.4	106.6	106.0	106.5
BTS480	5.9	5.8	8.0	6.6	7.7	99.4	0	101.2	114.7	102.4	95.0	102.1	88.3	100.4	103.8	104.2	104.2
BTS755	4.0	3.0	7.7	5.9	7.8	100.5	113	106.0	103.7	98.3	101.9	100.1	90.9	100.0	104.4	104.4	104.0
Callas	4.2	2.5	5.7	6.7	6.7	100.7	47	109.3	81.7	95.8	100.6	145.2	104.1	99.7	104.8	104.4	104.1
Cazoo	2.8	2.6	5.0	7.1	6.8	101.5	16	107.6	97.9	99.1	105.8	163.2	106.2	99.5	106.9	106.4	106.8
Eucalyptus	3.1	3.3	7.7	8.1	5.3	100.6	23	108.4	81.6	99.8	108.3	104.7	88.4	99.9	108.3	108.3	108.7
Gauss	2.1	2.1	8.0	6.2	6.6	98.5	0	101.0	115.7	104.5	95.5	79.6	104.4	100.3	105.7	106.0	106.6
Jaxxon	4.5	2.1	5.3	7.3	6.5	100.6	0	110.4	83.8	95.3	108.0	134.5	111.8	99.4	105.2	104.5	104.3
Leonella KWS	5.3	4.1	8.0	6.6	7.2	94.0	15	110.4	89.7	102.0	99.9	69.1	105.4	100.1	113.0	113.2	114.0
Lumiere	2.3	3.3	7.7	8.1	5.3	99.3	18	104.6	83.1	100.4	98.3	95.2	87.1	100.3	105.2	105.5	105.7
Miramax	3.0	4.0	7.7	7.0	6.6	102.6	0	103.6	112.0	99.9	96.9	105.9	86.7	100.3	103.8	104.0	103.7
Paxy	4.8	5.8	7.0	6.8	6.5	102.4	9	106.0	84.7	97.8	124.6	87.3	109.0	99.2	103.7	102.8	103.5
Primosa KWS	4.9	3.5	7.0	6.3	7.4	99.4	9	107.2	110.8	99.7	94.8	137.9	86.2	100.2	107.0	107.2	106.9
Tissen	2.1	4.4	7.7	6.7	6.5	95.7	31	100.0	112.9	102.0	95.3	79.4	87.8	100.4	102.4	102.8	102.8
ppds								1.9	8.5	0.7	2.2	9.4	6.8	0.2	2.0	2.0	2.1

(1) un chiffre élevé indique une cote favorable

(2) Ref NT = variété référence nématode

* financier : pour comparer les résultats des nouvelles variétés à ceux des variétés commerciales il faut retirer $\pm 2\%$ du revenu financier des variétés rhizomanie et rhizoctone, et $\pm 4\%$ des variétés tolérantes au nématode.

Chez strube, il y en a pour **TOUS** les goûts !

UNE RICHE

ALL field

GAUSS

	Toutes situations *	Forte pression nématodes *
Richesse	104,4 %	104,5 %
Financier	104,3 %	106,6 %

- Peu de tare pour une variété riche
- Bon comportement face aux maladies foliaires

UNE PESANTE

ALL field

LUMIERE

	Toutes situations *	Forte pression nématodes *
Richesse	100,4 %	100,4 %
Financier	104,4 %	105,7 %

- Très peu de tare
- Bon comportement face aux maladies foliaires

UNE BIEN PROPORTIONNÉE

ALL field

TISSSEN

	Toutes situations *	Forte pression nématodes *
Richesse	102 %	102 %
Financier	102 %	102,8 %

- Excellente tolérance aux maladies foliaires
- Très petit collet

* résultats IRBAB 2013-2014

UNE TRÈS TOLÉRANTE

rhizoctone

CURTIS

	En champs sains *
Richesse	99 %
Financier	91 %

- **Le meilleur compromis «rendement - tolérance à la pourriture», même en cas de forte pression de rhizoctone brun**
- Le maximum de betteraves saines
- Un très petit collet
- Excellente tolérance aux maladies foliaires

Rhizoctone

strube



Suikerbietzaden
Semences de betteraves sucrières

DE WULF AGRO sprl
Rue Des Praules 16 | 5030 Gembloux
T 081 600 699 | F 081 611 785
info@dewulfagro.be

www.dewulfagro.be



Les vrais betteraviers savent pourquoi !

Bilan provisoire de la campagne 2014/15

Au bilan de cette campagne 2014 (122 jours en moyenne contre 112 jours l'an dernier), une très bonne récolte betteravière due à des rendements racines records (± 85 t/ha) avec une richesse moyenne de $\pm 17,2^\circ\text{Z}$. En finale, une production de sucre blanc par hectare estimée à 13,4 t/ha.

La surface emblavée a diminué en 2014 : 59.687 ha par rapport à 61.818 ha en 2013, soit une diminution de l'ordre de 3,5 %. La RT a été la première à fermer ses réceptions le 15 janvier, suivie d'ISCAL le 17 janvier.

Au cours de cette campagne, ISCAL a réceptionné plus 1,2 Mt de betteraves tandis que la RT a en réceptionné plus de 3,8 Mt, ce qui représente pour RT un record absolu en termes de volume.

Production sucrière et débouchés

La production de sucre blanc de la campagne 2014 s'établit pour l'instant à **875.000 t** (chiffres provisoires). Si l'on ajoute à la production 2014, les 36.000 t de sucre reportées de l'an dernier, la **quantité totale de sucre disponible** cette année s'élève provisoirement à **840.000 t**.

De cette quantité, 676.235 t profitent du quota. Le reste, soit **164.000 t** ou 24,5 %, demeure **hors-quota**. Le sucre hors quota peut être utilisé comme sucre industriel ou bien être exporté sur le marché mondial ou encore être reporté sur la campagne 2015/16.

En 2014, la Commission européenne a autorisé l'ouverture d'une première tranche d'exportation de 650.000 tonnes de sucre fin octobre ainsi qu'une seconde tranche de 700.000 tonnes fin novembre, ce qui totalise 1,35 Mt pour l'année 2014 et représente le maximum d'exportation annuel autorisé par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) pour l'UE. Vu les stocks de sucre très importants dans l'UE, de nombreux fabricants européens ont demandé des certificats à l'exportation mais compte



Si la réception des betteraves est terminée, les sucreries continueront leurs activités dans les mois qui viennent pour transformer en sucre le jus dense stocké au cours de la campagne betteravière.

tenu du volume important des demandes d'exportation et de la quantité limitée de 1,35 Mt, 30 % seulement des quantités demandées ont pu être accordées. Pour les deux tranches de 2014, la RT a obtenu des certificats à l'exportation pour environ 30.000 tonnes de sucre.

Le tableau ci-joint reprend les données provisoires de production pour la campagne 2014/15.

Cotisations betteravières

Le niveau des retenues professionnelles est égale à **0,2000 €/quintal de sucre** pour la Fédé RT, le Comité de coordination Hainaut-Iscaal, le Coördinatiecomité van Vlaanderen et Verbond TS. Sur les décomptes des livraisons de betteraves, les frais de contrôle sont exprimés en euros par tonne de betteraves à la richesse moyenne (exemple de calcul : pour une richesse de $17,20^\circ$, une retenue de 0,2000 €/q et un écart technique de 2,6, les frais de contrôle sont de : $0,2000 \times (1,720 - 0,26) = 0,2920$ €/t bett.).

Campagne 2014/2015 – Chiffres provisoires				
		ISCAL	RT	BELG.
Superficie	ha	15.181	44.506	59.687
Rendement	t/ha	83,35	85,98	85,31
Richesse	°Z	17,39	17,13	17,20
Sucre pol/ha	kg/ha	14.495	14.728	14.699
Production sucre pol	t	220.042	655.501	875.543
Production sucre blanc	t	202.164	602.242	804.405
Sucre blanc/ha	kg/ha	13.317	13.532	13.477
Quota (t)	t	190.000	486.235	676.235
Report cpg préc.	t	23.085	13.204	36.289
Production + report	t	225.000	615.000	840.000
Hors quota	t	35.000	129.000	164.000
		18,6%	26,6%	24,3%
Capacité journalière	t	11.700	30.000	41.700
Nbre jours cpg		108	128	122
Début cpg usine		1-oct	10-sept	
Fin cpg usine		17-janv	15-janv	

Cruiser® Force SB, le traitement de semences qui protège vos betteraves de manière optimale

Cruiser Force SB garantit une protection large et de longue durée de vos betteraves depuis le semis. Depuis des années Cruiser Force SB assure une protection efficace des semences de betteraves contre les insectes, et ce par tous les temps. Vos betteraves peuvent ainsi exprimer leur meilleur potentiel de rendement.

Cruiser® Force
SB

syngenta®

Syngenta Crop Protection NV, Lange Ambachtstraat 16A, B-9860 Oosterzele.
Tel. 09 210 1760, Fax 09 231 3013. www.syngenta.be

CRUISER® SB-contenant 600 g/l de thiaméthoxame. Agréation n° 9763P/B. FORCE® CS-contenant 200 g/l de téfluthrine. Agréation n° 7744P/B. CRUISER&FORCE : combinaison d'insecticides pour le traitement des semences de betteraves, apportant 60 g de thiaméthoxame (venant de CRUISER®) + 6 g de téfluthrine (venant de FORCE®) par unité de semences. Utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. ®/TM Registered Trademark of a Syngenta Group Company.

TM

Oreye: entre deux campagnes

La campagne 2014/15 s'est terminée le week-end des 13 et 14 décembre, avec des conditions assez difficiles dans les derniers jours.

Le rendement moyen par hectare sera finalement un peu meilleur que ce qui était prévu : 52,85 tonnes réelles et 53,35 tonnes en comptant la correction de tonnage pour les livraisons précoces.

Les contrats pour 2015 sont actuellement en possession des planteurs avec les conditions maintenant connues. Le prix maximum de la tonne de chicorée sera de 60 EUR la tonne : prix de base 53 EUR + prime d'efficacité logistique 5 EUR + prime de volatilité 2 EUR.

Les semis 2015 ne sont pas encore dans les esprits, les planteurs espèrent cependant qu'ils pourront se réaliser pour la totalité dans les meilleures conditions ; pour rappel en 2014 on a connu des resemis pour près de 5 % des surfaces.

Les frais de transport seront inchangés en 2015 : en dessous de 31 km 4,35 EUR la tonne, entre 31 et 60 km 5,17 EUR, entre 61 et 90 km 5,98 EUR, entre 91 et 120 km 7,89 EUR, au-delà de 120 km 9,25 EUR.

Une réunion interprofessionnelle s'est tenue le 15 décembre dès la fin de la campagne, afin d'effectuer l'analyse des réclamations introduites concernant les livraisons. Quelques cas ont encore été examinés lors d'une nouvelle réunion le 12 janvier.

Les conclusions de la campagne seront effectuées par la direction de l'entreprise au cours de cet hiver (plannings, systèmes d'arrachage et de chargement, méthodes de constitution et de conservation des silos, leurs emplacements, les systèmes de déterrage lors des chargements...). Ces divers points seront certainement présentés et discutés lors des prochaines réunions d'hiver.

Pour 2015 à Orafti, les planteurs seront invités à dessiner les emplacements de leurs parcelles via le portail sur lequel ils peuvent déjà suivre leurs livraisons de betteraves et de chicorées.

Pour ceux qui n'y ont pas accès il sera possible d'effectuer l'opération auprès des services agronomiques des usines. Toutes les informations nécessaires seront envoyées par Orafti dans les prochaines semaines.

Organisation Professionnelle des Producteurs de Chicorées d'Oreye
OPCO@skynet.be

PARTICIPATION RT

Paiement des intérêts pour l'année 2014

Début janvier, les planteurs de la RT détenteurs d'obligations SOPABE-T ont reçu sur leur compte bancaire l'intérêt de leurs obligations pour l'année 2014. Trois catégories d'obligations sont concernées:

- les obligations de 0,5 euro de la deuxième tranche de participation (1996-2000);
 - les obligations de 0,4 euro de la troisième tranche de participation (2001-2005);
 - les obligations de 0,4 euro de la quatrième tranche de participation lancée fin 2006.
- Il y a donc eu trois versements distincts correspondant aux intérêts des obligations de la deuxième tranche, troisième et quatrième tranches de participation.

Un taux d'intérêt de 0,957 % brut

Le taux d'intérêt est identique pour les 3 tranches de participation en obligations : 0,957 % brut. Ce taux d'intérêt correspond aux taux d'intérêt payé par RT à la SOPABE-T pour les 3 prêts consentis par SOPABE-T à RT avec les montants récoltés auprès des planteurs lors de la 2e, 3e et 4e tranches de participation.

Ce taux d'intérêt est redéfini chaque année en janvier (début de période) sur base du taux SWAP IRS emprunteur à 2 ans et augmenté de 50 points de base. Tout comme les années précédentes, il n'est déduit de ce taux de base aucune retenue pour couvrir les frais de fonctionnement de SOPABE-T. Il est en effet globalement plus intéressant pour les planteurs que l'entière des frais de fonctionnement soit déduite du résultat de la société et vienne en déduction des dividendes versés pour les parts T plutôt que des intérêts versés pour les obligations.

Le paiement des intérêts porte sur l'année 2014. Les intérêts ont été payés sur base du fichier des détenteurs d'obligations arrêté au 31 décembre 2014.

Pour exemple, sur l'avis de crédit que recevrait le planteur de la RT dont le numéro de matricule serait le 3062180 et qui détiendrait 4.200 obligations SOPABE-T de la 3e tranche d'une valeur nominale de 0,4 EUR, figureraient les données suivantes en communication.

L'intérêt perçu par les planteurs pour l'année 2014 est de 0,57 %, ce qui signifie que le montant de l'intérêt brut s'élève pour ce planteur à $(4.200 \times 0,4 \times 0,957 \%) = 16,08$ EUR. Si l'on retire le précompte mobilier de 25% soit pour le planteur en question $(16,08 \times 25 \%) = 4,02$ EUR, le montant de l'intérêt net s'élève à 12,06 EUR.

Nous conseillons à tous les planteurs de bien examiner et de conserver l'extrait de compte reprenant le détail du paiement de l'intérêt car les informations suivantes y sont communiquées en abrégé dans l'ordre suivant: numéro de matricule, nombre d'obligations payées, intérêt brut et précompte mobilier.



BONSAI

FlexField

- Type équilibré - riche
- Excellente levée
- Petit collet
- Richesse: **100,4% (18,1°)**
- Rdt Financier (%) - IRBAB '13-'14
 - tous sites: **105,8 %**
 - terres infestées: **107,3 %**



EUCALYPTUS

FlexField

- Type équilibré - lourd
- **N°1 en recouvrement du sol**
- **Très faible tare terre '13 - '14 : 81,6%**
- Très bonne conservation en silo
- Rdt Financier (%) - IRBAB '13-'14
 - tous sites: **106,8 %**
 - terres infestées: **108,7 %**



TECHNOLOGY Start-Up

SES VANDERHAVE EUCALYPTUS

SES VANDERHAVE
sugar beet seed

WWW.SESVANDERHAVE.COM

Limagrain présente la gamme de variétés Betaseed

Au cours d'une conférence de presse, Marc Ballekens et Wannes Dermout, respectivement Directeur Stratégie & Marketing et Technical Manager betteraves sucrières chez Limagrain, ont confirmé que la gamme Betaseed a remporté la première place dans les trois segments du marché.

En effet, les résultats IRBAB 2013-2014 montrent que tant pour les variétés tolérantes à la rhizomanie, tolérantes au rhizoctone et tolérantes au nématode on retrouve le numéro 1 chez Betaseed.

Parmi les variétés de Betaseed, **Goodwood** reste la plus connue jusqu'à présent. Goodwood a une très faible tare et une très bonne résistance à la ramulariose et à la cercosporiose. De plus, la variété a une richesse très élevée, ce qui la rend idéale pour les arrachages précoces. Par ailleurs, **BTS 880** convient également pour les arrachages précoces et dispose d'une bonne tolérance générale aux maladies foliaires. Les deux variétés ont obtenu de très bons résultats dans la pratique. De nombreux agriculteurs qui ont fait appel à ces variétés dans le passé les sèmeront à nouveau en 2015.

BTS 110, BTS 520 et BTS 750 contre la rhizomanie

BTS 110, qui s'est classé numéro 1 avec 107,2 % obtenus au niveau du revenu financier dans les résultats IRBAB, doit cette performance à sa très bonne productivité racinaire et à sa bonne richesse. Dès à présent, l'une caractéristique n'exclut plus l'autre dans la gamme Betaseed. De plus, grâce à sa tare très basse, la variété convient parfaitement en terres

lourdes. Avec 104,9 %, **BTS 520** s'est révélé être le numéro 2 concernant le revenu financier dans les résultats IRBAB 2013-2014. Ladite variété a un poids racines très élevé et une bonne tolérance à l'oïdium et à la ramulariose. Les deux variétés peuvent être semées sans limites.

La nouveauté **BTS 750** mérite également votre attention. Cette nouvelle variété rhizomanie a obtenu d'emblée un très bon score avec 106,2 % au niveau du revenu financier. Elle a un bon rendement racines, une bonne richesse et une très bonne résistance à l'oïdium.

BTS 990 : nouvelle variété top contre les nématodes

Avec 108,1 % dans les résultats IRBAB, **BTS 990** a obtenu de loin le revenu financier le plus élevé de toutes les variétés nématodes existantes. Ainsi, le revenu financier augmente jusqu'à 15 %. **BTS 990** garantit en outre une richesse très élevée allant de pair avec un rendement racines très élevé ainsi qu'une bonne santé foliaire.

D'autres nouvelles variétés nématodes sont **BTS 265** avec comme caractéristiques un poids racines très élevé et un haut revenu financier, et **BTS 480** ayant une richesse très élevée ce qui la rend idéale pour les arrachages précoces. De plus, **BTS 480** présente la meilleure résistance aux maladies foliaires de toutes les variétés nématodes qui seront commercialisées cette année. C'est un point pour lequel **BTS 265** fait également un bon score.

Mais il ne faut pas semer les variétés nématodes en terres non infestées. À ce

titre, les variétés rhizomanie susmentionnées se situent plus performantes lorsqu'il s'agit du revenu financier.

BTS 180 contre le rhizoctone

Les agriculteurs qui sont confrontés à de fortes attaques de rhizoctone, ne doivent plus avoir de doutes sur le choix variétal. **BTS 180** a de loin la meilleure tolérance au rhizoctone. De plus, la variété a peu de montées, une tare très faible et assure une augmentation de rendement d'au moins 5 % pour tous ceux qui ont affaire à de fortes infestations de rhizoctone.

BTS 605 apporte une première. Comme unique variété rhizoctone, elle dépasse largement le niveau d'un grand nombre de variétés rhizoctone connues (100,7 %). Cela est à profit des aspirations de tous les betteraviers qui sont confrontés à la problématique du rhizoctone. La variété a en outre une excellente résistance à toutes les maladies foliaires.




Pour Wannes Dermout, avec un revenu financier de 104,9 % dans les résultats IRBAB 2013-2014, la variété rhizomanie **BTS 520** assure une sécurité de récolte absolue.

Les Américains veulent lancer une nouvelle bourse de céréales en Europe

Le Chicago Mercantile Exchange (CME), l'un des principaux marchés à terme américains et spécialiste des denrées agricoles, cherche à créer un marché européen des céréales dans le courant de l'année 2015. CME entretient des contacts avec les coopératives céréalières françaises qui ne sont pas satisfaites de la bourse Euronext à Pa-



ris, notamment en raison de problèmes de qualité de la dernière récolte. La France est de loin le plus grand producteur de céréales en Europe, mais a vu ses exportations diminuer fortement cette année parce que la qualité d'une grande partie de la récolte de maïs ne répondait pas aux exigences.

Source: VILT





L'HERBICIDE CÉRÉALES

Tout simplement incomparable

- Efficacité inégalée sur les principales graminées et dicotylées
- Très grande sélectivité grâce à l'emploi de la technologie du safener





Composition: 3% mésosulfuron + 0,6% iodoflurofuron + 9% méfenpyr-diéthyl • Marque déposée de Bayer AG.
Utilisez les produits de protection des plantes avec précaution. Lisez toujours l'étiquette et les informations sur le produit avant usage.
Pour de plus amples informations sur le produit y compris les phrases de danger et symboles, consultez www.fytoweb.be.

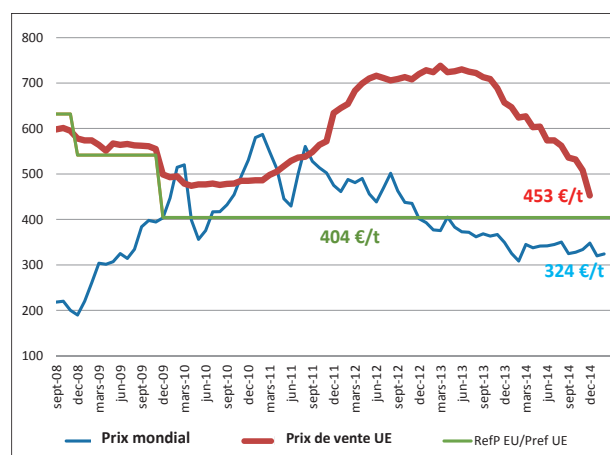
www.bayercropscience.be

Chute des prix de vente du sucre sur le marché européen

Le prix de vente moyen auquel les fabricants de sucre ont vendu leur sucre en Europe au mois d'octobre 2014 était de 453 € la tonne de sucre blanc, contre 503 € un mois plus tôt, soit une baisse de 10 % en un mois, relève l'observatoire des prix de la Commission européenne.

Sur le marché mondial, les prix du sucre à Londres comme à New York n'en finissent pas de reculer. En 2014, la baisse des cours a atteint 12% sur le marché de Londres (sucre blanc) et 8% sur le marché de New-York (sucre brut). Pour 2015, les analystes s'attendent à un premier déficit mondial après 6 campagnes excédentaires, à cause d'une baisse prévue de la production brésilienne et d'une plus grande utilisation de sucre de canne pour la production d'éthanol au Brésil. Mais, vu l'importance des stocks mondiaux, le redressement des prix risque de se faire attendre.

Prix du sucre UE et Mondial 2008-2015



Assemblée générale des planteurs de betteraves de Fontenoy

Le Comité Hainaut-ISCAL vous invite à assister à l'assemblée générale des planteurs de betteraves qui se tiendra :

QUAND ? Le jeudi 29 janvier 2015 à 14h00

OU ? Salle « Au Reposoir »
Chemin du Ruisseau, 4 à 7530, Kain.

ORDRE DU JOUR

- Accueil du Président J.-P. Esquenet
- Bilan de la campagne 2014-15 (par le Comité Hainaut-ISCAL)
- Nouvelles de l'industrie sucrière (par ISCAL)
- Nouvelles interprofessionnelles (par la CBB)
- Pression des maladies et évolution variétale (par l'IRBAB)
- Divers

Ces exposés seront suivis d'une discussion générale.

ABW

En bref

Fin de campagne : les dernières betteraves ont été réceptionnées le samedi janvier à Longchamps, et le lundi 12 janvier à Tirlumont. La campagne se termine à la RT avec un rendement proche de 86 t/ha à 17,1°S. A Fontenoy, la réception a pris fin le 18 janvier, avec un rendement de 83,5 t/ha à 17,4°S.

Hors quota RT : pour rappel, tout betteravier qui le souhaite peut reporter volontairement maximum 12 % de son quota individuel. Ce report est à signaler à la RT (agroraftir@raftir.be) avant le 1er février. Attention, aucun courrier spécifique ne sera envoyé. Entre 65 et 75% des betteraves hors quota qui ne seront pas reportées volontairement seront vendues via un contrat collectif à minimum 14,5 €/t betteraves à 16°Z. Le solde sera obligatoirement reporté.

Pulpes RT : le prix de cession des pulpes 2014-15 s'élève finalement à 4,60 €/t betteraves.

Report à ISCAL : pour rappel aussi, toutes les betteraves hors-quota dépassant le niveau de compensation feront l'objet d'un report obligatoire.

Emblavements betteraves 2015 : l'ABW conseille aux planteurs wallons d'emblaver de manière à remplir individuellement leur quota en tenant compte du report.

Benoît Haag, ABW

Syngenta investit dans la betterave sucrière

La championne

Escault

TOLÉRANTE À LA
RHIZOMANIE

N°2 (3 ans d'essais de l'IRBAB)

Steel

TOLÉRANTE À LA
RHIZOMANIE ET AUX
NÉMATODES

Nouvelle génération

Drafter

TOLÉRANTE À LA
RHIZOMANIE ET AUX
NÉMATODES

(* Chiffres provenant de l'IRBAB 2013)

syngenta®

Syngenta Seeds NV, Lange Ambachtstraat 16A, B-9860 Oosterzele, Tél. 09/210 17 60, Fax 09/231 30 13, www.syngenta.be

®/™ are registered trademarks of a Syngenta Group Company.

TM

Le Pakistan doit faire face à des excédents

Le Pakistan, voisin de l'Inde, est le sixième producteur mondial de canne à sucre en termes de superficie et le neuvième plus grand producteur de sucre. Actuellement, le pays est confronté à des excédents de sucre.

Pour 2014/15, la production de sucre pakistanaise est estimée à 4,86 millions de tonnes, soit une baisse de 7% par rapport à l'an dernier où la production avait atteint le record de 5,2 Mt en raison de l'augmentation des surfaces et d'une bonne pluviométrie. Cette production record a été consommée dans le pays à hauteur de 4,5 Mt. Environ 400.000 tonnes ont été exportées. Par conséquent, les stocks de sucre ont augmenté de près de 0,4 Mt pour atteindre environ 1,1 Mt au total.

La canne et le sucre sont un secteur important de l'économie. Avec 86 sucreries, l'industrie sucrière est le deuxième secteur agro-industriel du pays après le secteur textile (culture et industrie du coton). Les quatre cultures principales au Pakistan étant la canne à sucre, le coton, le blé et le riz. La canne à sucre est utilisée pour la production de sucre, d'éthanol, d'éthanol-carburant. La bagasse est utilisée pour la fabrication du papier.

Une production sucrière cyclique

Depuis quelques années, la récolte de canne à sucre est en hausse en raison de conditions climatiques favorables mais aussi à cause des prix élevés reçus par les producteurs, ce qui les a incités à augmenter les superficies en canne. La teneur en sucre aussi a augmenté : plus de 15 % au cours des dix dernières années grâce à de nouvelles variétés de canne plus performantes.

Le secteur agricole reste fortement divisé entre un nombre relativement restreint de riches fermiers avec de grandes propriétés foncières qui utilisent des intrants permettant des rendements élevés, comparables à ceux des pays voisins comme l'Inde tandis qu'un grand nombre de petites et moyennes exploitations agricoles restent moins efficaces.

Tout comme en Inde, la production de sucre au Pakistan suit un cycle d'une durée estimée entre 3 à 5 ans. Actuellement, après quatre années consécutives de hausse de la production de sucre (de 2010/11 à 2013/14), la production devrait diminuer suite à une diminution des prix payés pour la canne. Les prix de la canne sont fixés par les gouvernements provinciaux en concertation avec des représentants de l'industrie du sucre et des organisations d'agriculteurs sur la base des re-

Principales régions productrices du Pakistan



Au Pakistan, la canne à sucre est cultivée sur environ 1,1 millions d'hectares, en particulier dans les provinces du Sud (Pendjab et Sindh).

commandations du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de la sécurité alimentaire et de l'alimentation. Cette année, les faibles prix du sucre et la récolte record de canne à sucre ont abouti à des prix plus faibles pour la canne et à des retards de paiement aux agriculteurs. Les sucreries retardant les paiements aux producteurs et le démarrage de la campagne pour faire pression sur le gouvernement afin qu'il soutienne les exportations de sucre et augmente les stocks stratégiques gérés par le secteur public. Cela va affecter les plantations pour la prochaine campagne. On prévoit une diminution de 6% des surfaces 2014/15 et de 7 % de la production de sucre raffiné. Au lieu d'attendre que les usines veuillent bien démarrer la campagne alors que la canne est mûre, de nombreux planteurs récoltent pour la production de Gur, un sucre fabriqué artisanalement et très consommé dans les zones rurales. L'industrie déplore le développement de ce marché parallèle. Mais pour les planteurs, en particulier les petits producteurs, cela leur permet de libérer leurs terres pour cultiver le blé et d'obtenir l'argent nécessaire pour acheter semences et engrais pour la prochaine récolte. Et pour la population rurale, la fabrication du Gur constitue une source de travail et de reve-



La fabrication du Gur, un sucre artisanal très utilisé au Pakistan.



La sucrerie de Kamalia, une des 86 sucreries du pays.

nus (fabrication, vente, ...).

Les prix sont fixés par les provinces et le fédéral

Les gouvernements provinciaux, en consultation avec les autorités fédérales, notifient et déterminent le prix d'achat minimum de la canne. Les fabricants de sucre demandent au gouvernement de baisser le prix de la canne ou de leur accorder des subventions à l'exportation. En raison des excédents de sucre, le marché intérieur est engorgé et le prix du sucre a chuté depuis un an. La situation n'est pas meilleure sur le marché mondial car les prix restent très bas et sont nettement inférieurs aux coûts de production du sucre.

Le coût de la canne représente environ 80% du coût de production total du sucre. Selon les données officielles, le prix minimum de la canne a pratiquement été multiplié par 5 tandis que le prix du sucre raffiné a seulement doublé. Les fabricants dénoncent le fait que le gouvernement fédéral continue d'interférer dans la fixation de prix du sucre très inférieurs aux prix de la canne établis par les gouvernements respectifs des provinces.

Fin décembre, les autorités pakistanaises ont finalement décidé d'autoriser les fabricants à exporter 650.000 t de sucre d'ici le 31 mars 2015 et a accordé l'octroi de subventions pour ces exportations. Le gouvernement a également instauré un droit réglementaire de 20% sur les importations pour décourager les achats à l'étranger. Il a aussi fixé le prix minimum de sucre à l'exportation par route vers l'Afghanistan et les Etats d'Asie centrale à 450 \$ la tonne (380 €/t). En contrepartie, les autorités concernées doivent veiller à ce que les usines effectuent les paiements aux planteurs de canne.

Sources: USDA, FranceAgrimer, F.O. Licht

Evolution de la production des principaux pays exportateurs

Pays exportateurs	Production			Consommation			Excédent/déficit		
	(2014/15)	2013/14	2012/13	(2014/15)	2013/14	2012/13	(2014/15)	2013/14	2012/13
Brésil	39,5	40,2	40,8	13,6	13,5	13,3	25,9	26,7	27,5
Inde	27,1	26,0	27,5	25,5	25	24,7	1,6	1,0	2,8
Thaïlande	12,2	12,2	10,4	3,2	3,0	3,0	9,0	9*,2	7,4
Mexique	6,5	6,5	7,5	4,9	4,7	4,7	1,6	1,8	2,8
Australie	4,6	4,4	5,0	1,1	1,1	1,1	3,5	3,3	3,9
Pakistan	5,4	6,0	5,4	5,3	5,1	5,0	0,1	0,9	0,4
Total pays exportateurs	95,3	95,3	96,6	53,6	52,4	51,8	41,7	42,9	44,8

Source : ISO

Avadex® 480

Incorporer avant le semis des betteraves pour gérer l'évolution des graminées résistantes.

Aussi pour "booster" vos traitements de post.

Pâturin annuel

Vulpin

Jouet du vent

Belchim Crop Protection nv/sa
Technologielaan 7 - 1840 Londerzeel
www.belchim.be

AVADEX® 480 (7785P/B - 480 g/l triallate) est un produit de Gowan C.I.S. Lim.
Utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Gaz de schiste et baisse du prix du pétrole influencent le marché de l'éthanol

USA: baisse du soutien à la filière éthanol en raison du gaz de schiste

Aux Etats-Unis, l'extraction du pétrole à partir de gaz de schiste se traduit par une moindre dépendance vis-à-vis du pétrole importé. Par conséquent, la question de produire de l'éthanol-carburant pour remplacer en partie le carburant d'origine fossile semble moins préoccupante.

Avec le pétrole issu de gaz de schiste et les véhicules plus économes en carburant, le marché de l'éthanol-carburant est saturé; qu'il s'agisse du bioéthanol produit à partir de maïs ou des biocarburants de 2ème génération produits à partir de biomasse non alimentaire.

Depuis 2005, grâce à des incitants (subventions, quotas d'incorporation, avantages fiscaux, etc.), les Etats-Unis ont investi massivement dans la production de bioéthanol et sont devenus le 1er producteur mondial avec une production de plus de 49 Mm³ par an, loin devant le Brésil avec environ 23 Mm³. Aux Etats-Unis, l'essence contient actuellement près de 10% d'éthanol, conformément aux prescriptions de l'Agence de protection pour l'environnement américaine.

Mais la filière se trouve à un tournant: les autorités américaines semblent hésiter à poursuivre leur politique de soutien et ce pour différentes raisons. Tout d'abord, il y a la concurrence de l'éthanol avec la filière alimentaire sachant que 40% du maïs américain est consacré à la production d'éthanol. Et bien que les biocarburants de 2ème génération à base de résidus agricoles soient soutenus, ils sont encore loin d'atteindre une production de masse. D'autre part, on observe une diminution de la consommation de l'essence (véhicules plus performants, ...) alors que la quantité d'éthanol continue à augmenter. Si le secteur devait continuer à s'étendre, le taux d'incorporation d'éthanol dans l'essence devrait être relevé, ce que rejette l'industrie pétrolière. Mais c'est surtout l'explosion de la production de pétrole de schiste qui pourrait remettre en question la volonté américaine de soutenir la filière. Une filière qui, selon l'Administration sur l'Energie (EIA), compte 187 unités de production d'éthanol opérationnelles avec une capacité de production totale de plus de 52 Mm³ par an.

L'Agence de protection pour l'environnement des Etats-Unis a annoncé qu'elle reportait à l'année prochaine la publication de ses prescriptions concernant la production et le taux d'incorporation d'éthanol à mélanger aux carburants des véhicules conventionnels pour 2015.

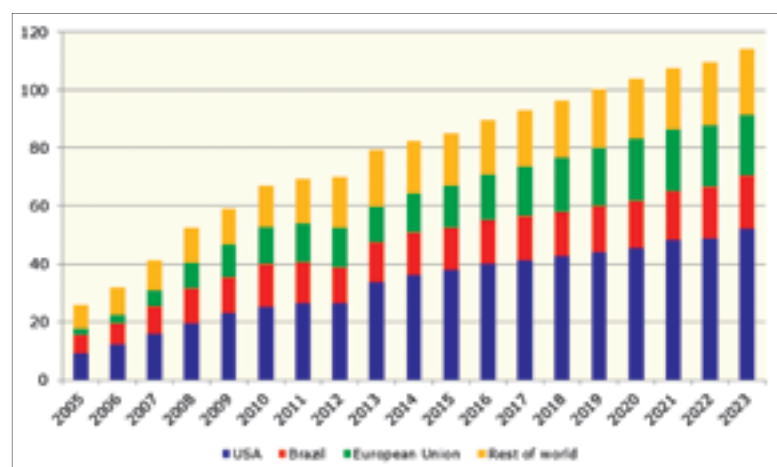
Brésil : effet de la baisse du prix du pétrole sur le prix de l'éthanol

Depuis 2008, de nombreuses usines brésiliennes ont dû cesser leur activité sans compter les fabricants en redressement judiciaire. Beaucoup travaillent à perte compte tenu de la baisse des prix du sucre mais aussi parce que le prix de vente de l'éthanol, plafonné par le prix de l'essence, ne couvre pas les coûts de production.

Selon l'Unica, en 2014/15, les prix de l'éthanol ont néanmoins été plus attractifs que ceux du sucre. Aussi les usines ont-elles privilégié la production d'éthanol en consacrant 57 % de la canne à la fabrication de bioéthanol, contre 43 % pour la production de sucre.

L'an prochain, les perspectives pourraient s'améliorer. Avec l'affaiblissement du réal, les exportations de sucre sont encouragées aux dépens de l'éthanol, principalement écoulé sur le marché intérieur et qui par conséquent, ne bénéficie pas de la dépréciation du réal. La chute du prix du pétrole pourrait aussi conduire le gouvernement brésilien à réduire le prix de l'essence et à réintroduire parallèlement une taxe sur l'essence. Concernant l'éthanol, l'augmentation de 25% à 27,5% du taux d'incorporation à l'essence pourrait représenter une demande supplémentaire de 1,2 Mm³. Une mesure attendue qui devrait être décidée d'ici peu. Pour améliorer la compétitivité de l'éthanol, la filière attend également une baisse des taxes sur l'éthanol ou un relèvement des taxes sur l'essence. Certains états du Brésil ont déjà pris des mesures en ce sens. L'état du Parana et celui du Minas Gerais (deuxième état le plus peuplé après celui de Sao Paulo) ont déjà approuvé le relèvement du taux d'incorporation obligatoire d'éthanol dans l'essence de 27 à 29%.

Perspectives de la consommation de biocarburants dans le monde 2013-2023



Source: CE, Prospects for Agricultural Markets and Income in the EU 2013-2023

UE : la politique des biocarburants freine le secteur

Au départ, la Commission européenne avait fixé à 10 % l'objectif d'utilisation des biocarburants à l'horizon 2020. Mais en 2012, la Commission revu sa copie en proposant notamment de limiter à 5 % la contribution des biocarburants produits à partir de cultures alimentaires pour favoriser l'émergence des biocarburants produits à partir de déchets ou de cultures non alimentaires. Un sérieux coup de frein pour la filière des biocarburants produits à partir de cultures alimentaires.

Sur base de la proposition de la Commission, le Conseil a convenu d'une limitation à 7% des biocarburants issus de cultures alimentaires dans les transports en 2020 tandis que le Parlement européen s'est prononcé pour une limite de 6%. Un compromis doit désormais être trouvé entre les deux dans les mois qui viennent.

8 Etats membres (France, Pologne, Espagne, République Tchèque, Hongrie, Roumanie, Slovaquie et Estonie) ont indiqué que le taux de 7% pour la contribution des biocarburants issus de cultures alimentaires représentait un seuil minimum au-dessous duquel les investissements réalisés par la filière au cours des dernières années seraient menacés. Les associations agricoles de l'UE, de leur côté, ont demandé un pourcentage minimum de 8 % pour les biocarburants provenant de cultures alimentaires.

Sources : FO Licht



Dans l'UE, les taux d'incorporation réglementaires de bioéthanol dans l'essence varient de 4% (Belgique, Irlande, Italie, Espagne,...) à 6-7 % en France et en Allemagne.

Le bioéthanol en Belgique

En Belgique, 3 producteurs de bioéthanol se partagent le marché : BioWanze à Wanze, Alco Bio Fuel à Gand et Tereos Syral à Alost. Au total, ils ont produit 4,4 Mhl en 2013, principalement à base de céréales. L'obligation d'incorporation de bioéthanol à concurrence d'au moins 4 % dans l'essence qui est entrée en vigueur en juillet 2009 a eu un impact positif sur la consommation de bioéthanol mais celle-ci reste faible : 0,97 Mhl en 2013, soit le quart de la production. 2,7 Mhl de bioéthanol ont été exportés vers l'Allemagne en 2013.

NOUVEAUTE 2015 **EXOTIQUE** Riche
FD n°1 en FR !

NOUVEAUTE 2015 **MIRAMAX** Riche/Equilibrée

LORIQUE Equilibrée
La révélation 2014 !

SOLUMAX Lourde
Nouveauté pour les semis 2015 !

RENTAMAX Lourde
N°1 en rendement racines 2014 !

NEMATODES?

Chers planteurs,
6 champs sur 10 sont contaminés à vie par les nématodes !
Les nématodes volent du rendement.
Ne vous laissez pas voler, choisissez pour l'option anti-nématodes des variétés FLORIMOND DESPREZ.

Soupçon ou certitude de nématodes ?
Faites de notre option anti-nématodes votre choix pour 2015 !

 ACTIVEE POUR UNE LEVEE RAPIDE ET HOMOGENE

info@erauw-jacquery.be - www.florimond-desprez.com



**NÉMATODE
TOLERANT**

L'Excellence entre vos mains : tout est dans la semence.

LISANNA KWS

N°.1*

- Revenu financier au Top!
- Passe partout
- Faible tare terre
- Très bonne tenue aux maladies foliaires

*IRBAB/KBIVB 2012/2013/2014 – Champs infestés

www.kwsbenelux.com

Semer l'avenir
depuis 1856



KWS BENELUX B.V. /// Rue Edmond Courault 56 7540 Kain +32 (0) 476 617 333 thierry.devillers@kws.com